

LE DEVOIR

Vol. LXXXVIII - N° 36

MONTRÉAL, LE JEUDI 20 FÉVRIER 1997

88c + TPS + TVQ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

L'Empire contre-attaque

Le ministère des Affaires étrangères du Canada a décidé de politiser à outrance son programme de soutien aux artistes en tournée à l'extérieur du pays. Le ministère du Patrimoine multiplie les efforts pour mousser les symboles canadiens jusque dans les prémamanelles. Décidément, le vent de la propagande souffle fort, très fort.

Dorénavant, les artistes canadiens devront donc montrer patte «rouge» s'il veulent passer les frontières du pays avec une bourse des Affaires étrangères en poche. Selon les «Nouvelles lignes directrices pour la promotion de la culture canadienne à l'étranger», dévoilées sur Internet le 7 février dernier, l'appui ministériel sera accordé en fonction de la capacité des productions à «promouvoir le respect de la souveraineté canadienne et de l'unité nationale» et à «présenter le Canada comme un pays bilingue composé de cultures diverses». Auparavant, l'aide gouvernementale était distribuée «au mérite» selon la qualité artistique des projets.

Les réactions n'ont pas manqué. Louise Beaudoin, la ministre de la Culture et des Communications du Québec, a établi un parallèle avec «la Grande Noirceur et les années noires de l'Union soviétique». Le Bloc québécois a parlé d'une «nouvelle chasse aux sorcières». Des représentants d'associations professionnelles d'artistes ont jugé ces mesures «insensées» et «inquiétantes».

La franche unanimité critique s'explique par le sommet de politisation que représentent les nouveaux objectifs du programme des Affaires étrangères.

Le financement des arts a toujours découlé d'une volonté d'affirmation nationale. Depuis les premières interventions étatiques dans le domaine culturel, au siècle dernier, jusqu'à la création de grandes institutions comme Radio-Canada et le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), Ottawa comme Québec ont cherché à encourager et protéger les sociétés distinctes canadiennes et québécoises, dans le contexte de la mondialisation des échanges et de l'homogénéisation des «produits» de culture. La table ronde sur les politiques culturelles organisée par la ministre du Patrimoine Sheila Copps, la semaine dernière, a encore accouché d'un large consensus autour de cette question.

Dans ce processus, la menace, bien réelle, vient donc de l'extérieur et l'idée est de se protéger de l'intérieur. Mais ce dispositif était jusqu'ici à l'abri des pressions politiques, le principe du «bras de distance» ayant été établi dès les années cinquante pour les grandes institutions nationales (Conseil des arts, SRC et compagnie).

Les nouveaux objectifs des Affaires étrangères stigmatisent une menace intérieure et projettent le mécanisme de défense jusque sur la scène internationale. C'est-à-dire que, d'un côté, le nationalisme canadien réagit à l'«impérialisme américain» (pour faire court), en trouvant même des alliés du côté des nationalistes québécois. De l'autre côté, la volonté d'affirmation pancanadienne — l'objectif est bien de «promouvoir l'unité nationale» — joue contre des ennemis intérieurs, traqués jusque du côté des artistes.

Bref, le rapport de force change et les alliances itou. Ottawa a d'ailleurs dépensé des dizaines de millions de dollars au cours des dernières années pour sa propagande endogène, dont 17 millions pour distribuer gratuitement des drapeaux unifoliés. Cette semaine, encore, Sheila Copps annonçait la diffusion d'une trousse multimédia bourrée de symboles canadiens à l'intention des enfants de plus de quatre ans...

Franchement, les Affaires étrangères se trompent de cible et les artistes québécois vont faire les frais de cette nouvelle querelle constitutionnelle parce qu'ils ont toujours reçu la part du lion (ou du bison) de la petite manne du ministère (4,6 millions cette année), étant donné l'excellence de leurs productions réclamées et acclamées aux quatre coins de la boule. De ce côté-ci de l'Outaouais, on craint particulièrement le nouvel objectif d'assurer «l'équilibre régional» et de faire une place «aux peuples autochtones et aux jeunes», en remplacement des anciens critères d'attribution «au mérite».

Sans compter que les nouvelles règles politiques n'ont rien à voir avec les arts et la culture. Tous les représentants du milieu, au Québec comme au Canada, ont souligné que les Affaires étrangères témoignent d'une profonde méconnaissance de ce que font les artistes et de ce qui les amène à se présenter à l'étranger.

Ainsi, l'Histoire de l'oise, du théâtre Les Deux Mondes, qui vient de se produire avec succès en Asie, ne cherche pas à faire la promotion de «l'unité nationale», ni directement ni indirectement. Et si le Festival des arts de Hong-Kong a invité une troupe québécoise, ce n'était certainement pas pour donner l'image d'un Canada «bilingue, composé de cultures diverses». La pièce est excellente. Elle plaît aux Chinois cultivés, comme Pina Baush et l'OSM. Un point c'est tout.

MÉTÉO

Montréal Ensoleillé, ennuagement en soirée
Max: -2 Min: -7

Québec Ciel variable
Max: -5 Min: -15

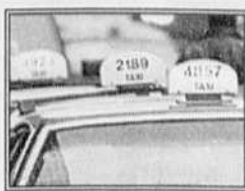
Détails, page B 4

INDEX

Agenda B 7 Idées A 7
Annonces B 6 Le monde A 5
Avis publics .. B 4 Les sports B 6
Bourse B 2 Montréal A 3
Culture B 8 Mots croisés .. B 6
Économie B 2 Politique A 4
Éditorial A 6 Télévision B 7

MONTRÉAL

Les chauffeurs de taxi en colère contre Matthias Rioux, page A 3



LE MONDE

Ouverture de négociations au Zaïre, page A 5



LES RÉGIONS

Place aux grands trains routiers, page B 1

Le sursis d'un an sur les commandites du tabac est jugé insuffisant

Les organisateurs d'événements commandités estiment que la décision de Dingwall mettra en péril leurs activités dès cet été

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Tant les fabricants de tabac que les représentants des événements culturels et sportifs ont qualifié de cataplasmes inutiles les amendements apportés par Ottawa à son projet de loi antitabac, retardant d'un an l'entrée en vigueur des restrictions à la liberté de commandite.

D'une voix unanime, ces derniers ont déploré hier l'adoption à la vapeur de ces

modifications qui, assurent-ils, mettront sans conteste en péril la tenue d'activités culturelles et sportives dès cet été.

Annoncées hier matin par le ministre de la Santé du Canada, David Dingwall, les modifications au projet de loi C-71 ont pour effet de donner une année de grâce aux producteurs d'événements sportifs et culturels, avant l'entrée en vigueur de mesures plus strictes sur la commandite.

Ce sursis est perçu comme le simple report d'une sentence inacceptable, a déclaré

hier Marie-Josée Lapointe, porte-parole pour le Conseil canadien des fabricants des produits du tabac. «On va procéder à une analyse en règle de tout ça, mais ça ne règle pas la situation, même pour l'été. Il y a de grosses questions qui se posent pour la course automobile. Le ministre n'a pas répondu aux appels de raisonnable qu'on a lancés», a-t-elle déploré hier.

Au Québec, les fabricants de tabac commanditent pour environ 22 millions d'événements sportifs et culturels, dont le

Grand Prix de Formule Un, le Festival Juste pour rire, le Festival de jazz, le festival des feux d'artifices et l'Omnium de tennis de Montréal.

À la lecture de ces derniers amendements, l'industrie du tabac considère toujours la substance du projet de loi contestable devant les tribunaux et n'attend que son adoption pour relancer la bataille sur le front judiciaire. «On est d'avis que le gouver-

VOIR PAGE A 8: TABAC



Stéphane Baillargeon

Canada et le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), Ottawa comme Québec ont cherché à encourager et protéger les sociétés distinctes canadiennes et québécoises, dans le contexte de la mondialisation des échanges et de l'homogénéisation des «produits» de culture. La table ronde sur les politiques culturelles organisée par la ministre du Patrimoine Sheila Copps, la semaine dernière, a encore accouché d'un large consensus autour de cette question.

Dans ce processus, la menace, bien réelle, vient donc de l'extérieur et l'idée est de se protéger de l'intérieur. Mais ce dispositif était jusqu'ici à l'abri des pressions politiques, le principe du «bras de distance» ayant été établi dès les années cinquante pour les grandes institutions nationales (Conseil des arts, SRC et compagnie).

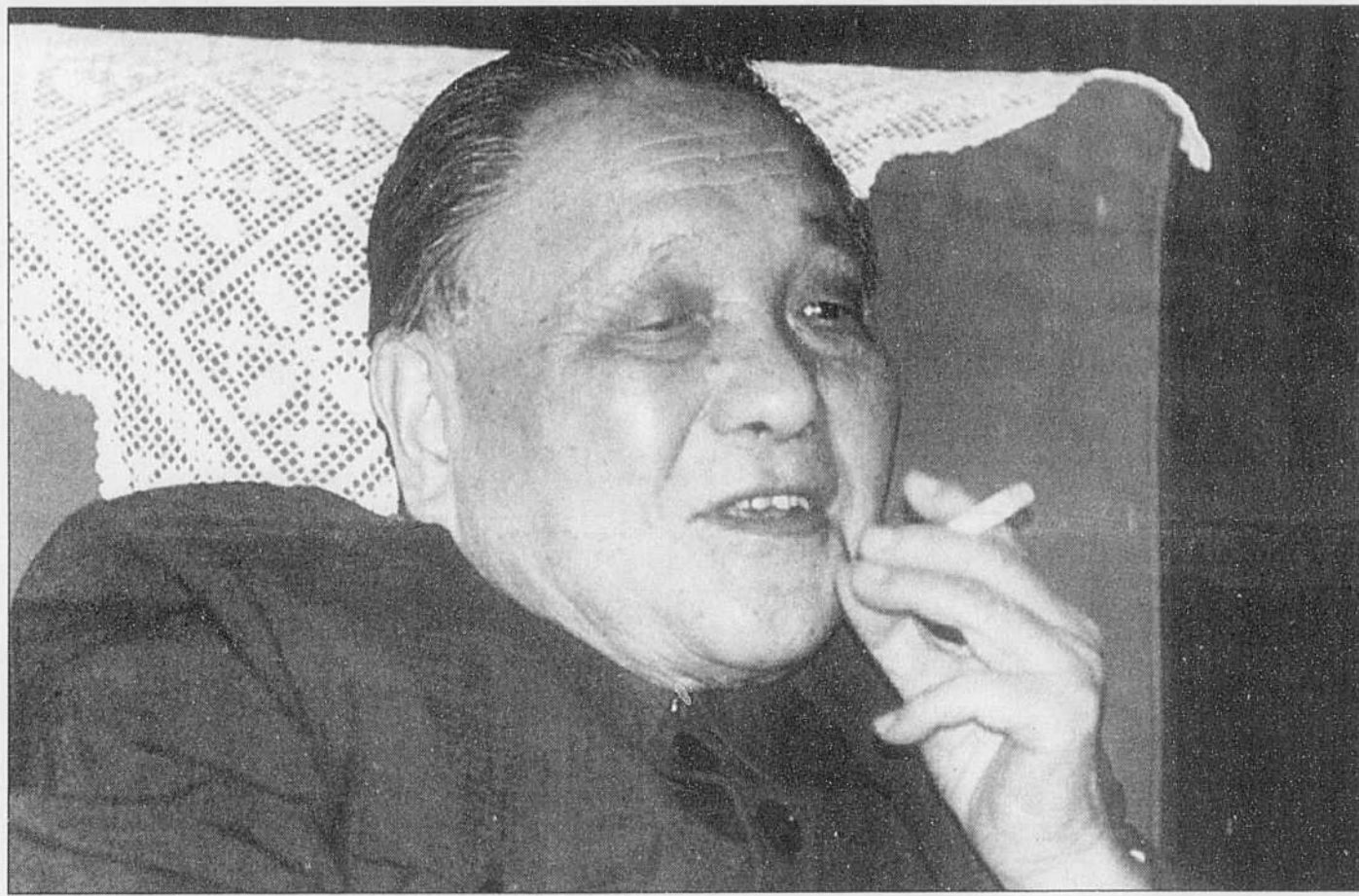
Les nouveaux objectifs des Affaires étrangères stigmatisent une menace intérieure et projettent le mécanisme de défense jusque sur la scène internationale. C'est-à-dire que, d'un côté, le nationalisme canadien réagit à l'«impérialisme américain» (pour faire court), en trouvant même des alliés du côté des nationalistes québécois. De l'autre côté, la volonté d'affirmation pancanadienne — l'objectif est bien de «promouvoir l'unité nationale» — joue contre des ennemis intérieurs, traqués jusque du côté des artistes.

Bref, le rapport de force change et les alliances itou. Ottawa a d'ailleurs dépensé des dizaines de millions de dollars au cours des dernières années pour sa propagande endogène, dont 17 millions pour distribuer gratuitement des drapeaux unifoliés. Cette semaine, encore, Sheila Copps annonçait la diffusion d'une trousse multimédia bourrée de symboles canadiens à l'intention des enfants de plus de quatre ans...

Franchement, les Affaires étrangères se trompent de cible et les artistes québécois vont faire les frais de cette nouvelle querelle constitutionnelle parce qu'ils ont toujours reçu la part du lion (ou du bison) de la petite manne du ministère (4,6 millions cette année), étant donné l'excellence de leurs productions réclamées et acclamées aux quatre coins de la boule. De ce côté-ci de l'Outaouais, on craint particulièrement le nouvel objectif d'assurer «l'équilibre régional» et de faire une place «aux peuples autochtones et aux jeunes», en remplacement des anciens critères d'attribution «au mérite».

Sans compter que les nouvelles règles politiques n'ont rien à voir avec les arts et la culture. Tous les représentants du milieu, au Québec comme au Canada, ont souligné que les Affaires étrangères témoignent d'une profonde méconnaissance de ce que font les artistes et de ce qui les amène à se présenter à l'étranger.

Ainsi, l'Histoire de l'oise, du théâtre Les Deux Mondes, qui vient de se produire avec succès en Asie, ne cherche pas à faire la promotion de «l'unité nationale», ni directement ni indirectement. Et si le Festival des arts de Hong-Kong a invité une troupe québécoise, ce n'était certainement pas pour donner l'image d'un Canada «bilingue, composé de cultures diverses». La pièce est excellente. Elle plaît aux Chinois cultivés, comme Pina Baush et l'OSM. Un point c'est tout.



Le numéro un chinois, Deng Xiaoping est mort hier à l'âge de 93 ans. On le voit ici sur une photo datant de 1987, dans une pose qui lui était typique: détendu, en train de fumer une Panda, sa marque préférée.

Deng Xiaoping, le communiste qui croyait à l'enrichissement

Deng Xiaoping, l'une des plus importantes figures de la Chine contemporaine, est décédé hier à l'âge de 93 ans des suites de la maladie de Parkinson et d'infections pulmonaires, a annoncé le Parti communiste. La plupart des dirigeants occidentaux ont réagi en saluant la carrière de l'homme qui dirigeait la Chine depuis une quinzaine d'années. Toutefois, on s'interroge maintenant sur la succession qui pourrait se révéler un véritable casse-tête.

Pékin (Reuter) — Vétéran de la Longue Marche aux côtés de Mao Tsé Toung, qui le limogea à deux reprises, Deng Xiaoping, décédé hier, aura été l'indestructible chef de la Chine post-maoïste, qui associe sans état d'âme le communisme et l'économie de marché.

Cet homme de petite taille, à la voix stridente, a réussi au cours de la décennie écoulée à rompre le carcan de l'idéologie maoïste et à sortir des centaines de millions de Chinois de la pauvreté absolue en rétablissant le profit fondé sur la liberté d'entreprendre.

Mais celui qui fit entrer la télévision dans un monde paysan encore très arriéré n'a pas réussi à offrir de vision nouvelle au

milliard d'habitants de la Chine, laissant un pays où le cynisme est roi et l'argent l'unique, source de valeurs.

Architecte de la libéralisation de l'économie, Deng Xiaoping était porté par la conviction que seule la prospérité économique

VOIR PAGE A 8: DENG

Lire aussi

- Le casse-tête de la succession... A 5
- L'éditorial de François Brassard: Le despote éclairé.....A 6
- L'héritage pragmatique de Deng Xiaoping.....A 7

Les commissions scolaires linguistiques

Dion contredit Johnson

S'il le faut, Ottawa appuiera Québec devant les tribunaux

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Contrairement au chef libéral Daniel Johnson, Ottawa croit possible de modifier de façon bilatérale la Constitution pour permettre à Québec de créer des commissions scolaires linguistiques. Le fédéral en est convaincu au point d'être prêt à s'associer au gouvernement québécois pour défendre cette position devant les tribunaux.

«Le gouvernement du Canada, très clairement et sur la base de ses expertises légales, peut dire que la proposition de [Jacques] Brassard [ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes] peut se faire de façon bilatérale et que, s'il y a poursuite en cour, nous serons du côté du gouvernement du Québec sur cette question», a déclaré hier le ministre des Affaires intergouvernementales Stéphane Dion.

Québec propose de soustraire la province à l'application de l'article 93 de la Constitution de 1867, qui protège les commissions scolaires confessionnelles de Montréal et de Québec.

Lors d'une rencontre avec son homologue québécois Jacques Brassard, le 7 février, M. Dion a établi les exigences fédérales pour adopter cet amendement de façon bilatérale.

Ottawa veut qu'il y ait un consensus au Québec et que le débat ait d'abord lieu à l'Assemblée nationale avant de se transporter au Parlement canadien. A cet égard, le gouvernement fédéral demande de suivre la même démarche adoptée dans des situations similaires par Terre-Neuve et le Nouveau-Brunswick.

VOIR PAGE A 8: DION

Pas une minute plus tard dans les Maritimes

Edith Butler, la Vigneault acadienne, a reçu le Helen Creighton Lifetime Achievement Award

Traverse? Traverse pas? C'est à cela qu'on reconnaissait le délégué de passage à Moncton pour les East Coast Music Awards And Conference: il ne faisait pas confiance au type à casquette de baseball derrière le volant. Les gens du bourg, eux, franchissaient résolument la Main. C'est acquis: les véhicules cèdent le passage. Le piéton est roi. Et, en fin de semaine dernière, l'amateur de musique était souverain.

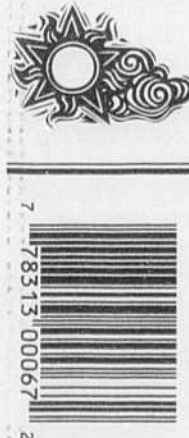
SYLVAIN CORMIER
ENVOYÉ DU DEVOIR À MONCTON

Du 13 au 16 février, on aura été plus de 1500 délégués, ainsi dénoncés par nos colliers brinquebalants, à sillonner Moncton, ville-hôtesse des East Coast Music Awards (ECMA), septièmes du nom, ratisant les divers show-cases, ateliers, cocktails, réceptions et rencontres inscrites au programme tricoté serré, jusqu'à la remise de prix de di-

manche au Coliseum, l'amphi sportif local (home of the Wildcats, équipe de la ligue américaine). Une véritable invasion d'artistes, de représentants d'artistes et de sangsues d'artistes qui a réquisitionné hôtels, taxis, bars et cafés, grossissant la population d'un joyeux 1,5 %. On aurait dit une ruée vers l'or. Le disque d'or, s'entend.

Nouvelle étape de l'événement après les premières années à Halifax et les arrêts à St-

VOIR PAGE A 8: MARITIMES



• LES ACTUALITÉS •

Les papetières se félicitent de leur virage vert

Grâce à sa performance environnementale, l'industrie québécoise des pâtes et papier consolide sa place sur les marchés internationaux

La dépollution industrielle accuse un sérieux retard sur l'échéancier annoncé, Québec n'ayant pas respecté le calendrier de publication des règlements censés régir les principaux secteurs polluants. Le rétrécissement des perspectives environnementales fait en sorte qu'on pense ainsi aider les entreprises. L'aventure des papetières, premier secteur industriel mis sous réglementation intensive, démontre exactement le contraire.

LOUIS-GILLES
FRANCŒUR
LE DEVOIR

Ex-championne de la pollution industrielle québécoise, l'industrie des pâtes et papier dépasse maintenant ses propres objectifs de dépollution et les normes gouvernementales depuis un an grâce à la mise en place des équipements de traitement secondaire de ses effluents, exigés par les premières normes de rejets visant spécifiquement un secteur industriel.

C'est ce que révèle la compilation effectuée par l'Association des industries forestières du Québec à partir des rapports de conformité aux normes soumis depuis un an par les 60 papetières de la province au minis-

tère de l'Environnement et de la Faune (MEF) en vertu de la nouvelle réglementation.

Cette industrie, qui a combattu et repoussé les échéances des deux niveaux de gouvernement, a réussi, grâce à des investissements de 1,5 milliard, à diminuer de 89 % ses rejets de matières en suspension (MES) par rapport à 1981 et de 97 % sa «demande biologique en oxygène» (DBO), soit la ponction qu'elle opérât sur l'oxygène nécessaire à la survie des espèces présentes dans les cours d'eau.

Cette industrie rejette maintenant en moyenne 3 kg de matières en suspension par tonne de production alors que la norme québécoise se situe à 8 kg par tonne. Et sa moyenne de 2 kg par tonne de DBO se compare avanta-

geusement à la norme, qui est de 5 kg par tonne.

Elle a ramené ses rejets globaux de dioxines et furannes d'environ 60 grammes par année au début des années 80 à moins de 1 gramme maintenant. Ses rejets de matière organique chlorée ont été ramenés à 0,8 kg par tonne de production alors que la norme permet 1 kg par tonne.

Forcée par les groupes environnementaux et le public de prendre le «virage vert», ce qui se reproduit actuellement avec le secteur agricole, l'industrie québécoise des pâtes et papier consolide maintenant sa place et son image sur les marchés internationaux, qui la boycottaient, grâce à sa performance environnementale, a expliqué hier le directeur général de l'AIFQ, André Duchesne.

C'est d'ailleurs en visant à aller plus loin dans la gestion environnementale, soit en s'attaquant aux problèmes environnementaux de deuxième génération, a-t-il dit, que les papetières

québécoises entendent désormais se démarquer de leurs concurrents étrangers.

L'UQCN
déploie
le retard de
Québec à
publier les
règlements
promis pour
les autres
secteurs
industriels

Les papetières, a précisé M. Duchesne, ont ainsi réduit de 11,1 % leur consommation d'énergie par rapport à 1990 alors que le Canada dépassera d'environ 9 % ce niveau de référence qu'il s'est engagé à atteindre en signant la Convention de Rio sur les changements climatiques. Les nouveaux procédés mis en place ont permis par ailleurs de réduire la consommation d'eau de 47 % dans les usines québécoises alors que la production augmentait de 30 % durant la même période.

Les papetières veulent aussi améliorer leur manière d'exploiter et d'aménager les forêts, pour mieux respecter les écosystèmes, la biodiversité et les autres usagers des forêts. Les moyens mis en branle par les papetières pour progresser dans ce nouveau domaine, notamment le processus de certification ISO 14 000, ne font toutefois pas consensus et le dé-

bat demeure ouvert sur différentes avenues.

Invité à la conférence de presse de l'AIFQ, Harvey Mead, le président de l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN), a décoché des flèches acérées au ministre de l'Environnement, David Cliche, en notant que les progrès qui consolident aujourd'hui les papetières sont le fait d'une solide réglementation.

M. Mead, qui déplore le retard de Québec à publier les règlements promis pour les autres secteurs industriels, a par ailleurs noté que ces résultats exceptionnels répondaient à la... plus vieille des problématiques environnementales, soit la pollution, qu'on débat en Occident depuis 25 ans. Il a invité les papetières à passer à la gestion environnementale de deuxième type, en moins de temps cette fois-ci, c'est-à-dire en gérant toutes les facettes de la production qui touchent les écosystèmes, notamment la dépense d'énergie, les rejets atmosphériques, les déchets, et surtout la manière d'exploiter les forêts.

Le plus surprenant de l'histoire, c'est que les porte-parole de l'industrie forestière se sont dits... d'accord avec lui.

EN BREF

Espionnage: Québec réclame une enquête

Québec (PC) — Le gouvernement du Québec exige une enquête complète et sérieuse sur les allégations selon lesquelles un diplomate québécois en poste à Washington aurait été espionné par du personnel de l'ambassadeur du Canada. «Le Québec ne peut vérifier lui-même auprès des fonctionnaires canadiens quelles instructions ils ont reçues et ce qu'ils ont fait. C'est au gouvernement du Canada de vérifier et de nous dire la vérité», a déclaré hier le ministre des Affaires internationales, Sylvain Simard. Dans une déclaration assermentée déposée devant un tribunal américain, un haut fonctionnaire des États-Unis, Keith B. Keener, jure avoir été interrogé le 4 novembre 1996 par un attaché militaire canadien, le major Michel Prudhomme, sur les activités du délégué québécois dans la capitale américaine, Marc Boucher. M. Keener est un des spécialistes américains sur le Canada. Il œuvre à la Defense Intelligence Agency, une agence du département américain de la Défense. Le ministre fédéral Doug Young a nié tout espionnage de la part d'Ottawa.

Agressions au Maple Leaf Gardens

Toronto (PC) — Au lendemain de la comparaison d'un ex-employé du Maple Leaf Gardens de Toronto, accusé d'avoir agressé sexuellement un adolescent, la police a reçu des «doutzaines et des douzaines» d'appels téléphoniques d'hommes affirmant avoir également été victimes d'agressions sexuelles au célèbre aréna. Gordon Stuckless, 47 ans, a été accusé d'attentat à la pudeur et d'outrage aux bonnes mœurs. Le suspect, un ancien employé de soutien lors des matches de hockey et des concerts rock, demeure incarcéré pour le moment. Martin Kruze, 34 ans, affirme avoir été agressé sexuellement au Gardens, à l'instar d'autres jeunes joueurs de hockey, après y avoir été attiré par la promesse de billets gratuits, de bâtons de hockey et d'autographes.

Défaite des tenanciers

Hull (PC) — La Cour supérieure a rejeté hier la demande d'injonction des sept propriétaires de bar qui contestaient la décision de la Ville de Hull d'obliger les établissements à fermer leurs portes à deux heures du matin. Les propriétaires avaient demandé au juge Orville Frenette un sursis de dix jours pour l'application du règlement municipal afin de leur permettre de se préparer adéquatement à débattre du fond du litige. La municipalité a reçu l'autorisation de Québec de devancer de 60 minutes l'heure de fermeture des bars sur son territoire pour garantir le bon ordre public. Les tenanciers évalueront dans les prochains jours la pertinence de poursuivre les démarches judiciaires.

Robillard s'implique au PLQ

Québec (PC) — Non seulement la ministre fédérale de l'Immigration Lucienne Robillard participera au prochain congrès des libéraux provinciaux, mais elle entend y débattre de certaines propositions qui seront soumises aux membres. «J'ai quelques rappels à faire aux membres du Parti libéral du Québec», a dit Mme Robillard, hier, alors qu'elle était interrogée sur les liens qui unissent le Parti libéral du Canada et le Parti libéral du Québec, traditionnellement autonomes l'un de l'autre. Mme Robillard sera présente au congrès d'orientation que les libéraux de Daniel Johnson tiendront du 7 au 9 mars prochain. Elle entend intervenir dans les débats, notamment pour défendre le régime des cégeps que le document rendu public par M. Johnson le mois passé veut modifier à fond.

Débat sur les commissions scolaires

Sainte-Foy (PC) — La Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) tiendra une Assemblée générale extraordinaire qui réunira près de 600 délégués des commissions scolaires du Québec, samedi et dimanche, au Centre des congrès de Laval. Outre des échanges prévus depuis plusieurs mois sur des questions relatives à l'organisation administrative et politique de la FCSQ, la Fédération profitera de cette rencontre provinciale pour saisir les délégués de la carte des fusions des commissions scolaires. Ils auront à se prononcer également sur certains aspects du plan de réforme de la ministre Pauline Marois, ainsi que sur les compressions budgétaires estimées à 450 millions de dollars en éducation et à 50 millions en transport scolaire.

Avec des taux garantis jusqu'à 10 ans, Jean prend le contrôle



8,50%
AN 10

7,50%
AN 9

7,00%
AN 8

6,75%
AN 7

6,50%
AN 6

6,25%
AN 5

6,00%
AN 4

5,00%
AN 3

4,00%
AN 2

2,75%
AN 1

Voici les Obligations REER du Canada.

Des taux garantis jusqu'à 10 ans
Encaissables une fois l'an
Aucuns frais
Renseignez-vous sur les possibilités de transferts de fonds

Elles sont conçues pour les gens qui, comme Jean, veulent profiter de chaque jour au maximum tout en épargnant pour plus tard. Nouveau type de placement garanti, elles lui procurent à la fois sécurité et souplesse.

Et comme cette partie de sa planification

financière permet à Jean de mieux contrôler ses affaires, il peut donc penser à s'amuser au lieu de se préoccuper du rendement de son REER. Vous pouvez faire l'achat des Obligations REER du Canada à votre banque ou autre institution financière, pour aussi peu que 500 \$. Elles sont en vente maintenant, jusqu'au 1^{er} mars 1997.

OBLIGATIONS REER

DU CANADA

1-800-575-5151 www.cis-pec.gc.ca

Canada

LE DEVOIR

MONTREAL

Projet de création d'un syndicat professionnel

Les chauffeurs de taxi préparent la bataille

Les Métallos retrouvent des déclarations embarrassantes pour Matthias Rioux faites en 1968

Le ministre du Travail, Matthias Rioux, leur avait «promis de regarder leur dossier de près» il y a trois mois. Aujourd'hui, les chauffeurs de taxi constatent que rien n'a bougé dans leur projet de création d'une association professionnelle et qu'ils ont été «bernés». Les Métallos, qui tentent de les syndiquer depuis des années, préparent donc la contre-attaque.

SYLVAIN BLANCHARD
LE DEVOIR

Le syndicat des Métallos, un des plus importants syndicats affiliés de la FTQ, mobilisera sous peu 9000 chauffeurs de taxi à travers le Québec pour forcer le ministre du Travail, Matthias Rioux, «à respecter son engagement» d'étudier le projet de création d'une association professionnelle.

«D'ici quelques semaines», les Métallos planifient en effet d'organiser «diverses manifestations et de faire plusieurs gestes d'éclat», qui ne devraient pas manquer «de perturber les activités de ceux qui pensent à Québec qu'on peut se foutre de nous encore longtemps», a déclaré hier, au Devoir, le président des Métallos, M. Arnold Dugas.

M. Dugas accuse le ministre Rioux d'avoir «manqué à sa promesse, faite lors d'une réunion à huis clos tenue en marge du dernier sommet de l'emploi, de mettre sur pied un groupe de travail pour étudier le dossier».

«Rien n'a été fait. Absolument rien», dit-il. L'objectif derrière la création de cette association professionnelle est de donner à 9000 des 12 000 chauffeurs de taxi de la province, qui ne sont ni propriétaires de flottes ni propriétaires d'une voiture taxi, un levier

pour se doter de services communs. «L'objectif est en effet de donner à ces 9000 personnes qui, depuis toujours, sont sans contrat de travail, sans protection aucune et sans pouvoir de négociation, des conditions minimales de travail, telles qu'un fonds de pension, un service juridique, une assurance collective, et un bureau de placement pour leur permettre de travailler», a expliqué à nouveau, hier, André Tremblay, qui pilote le dossier chez les Métallos.

«L'idée n'est pas de créer un syndicat, précise-t-il, car le Code du travail l'interdit, considérant toujours les chauffeurs, non pas comme des employés, mais comme des travailleurs autonomes.» Une disposition du Code qui a d'ailleurs déjà été contestée par les Métallos devant les tribunaux, mais qui fut confirmée par la Cour supérieure le 3 août 90 (le tout a été porté en appel, mais la cause est toujours pendante). Cette défaite avait été très mal acceptée à l'époque, mais avait au moins eu le mérite de convaincre tout le monde dans l'industrie que seule une modification au Code du travail permettrait un jour de syndiquer les chauffeurs de taxi.

«Compte tenu de l'opposition farouche des propriétaires de taxi, modifier le Code du travail est une bataille de longue haleine», signale André

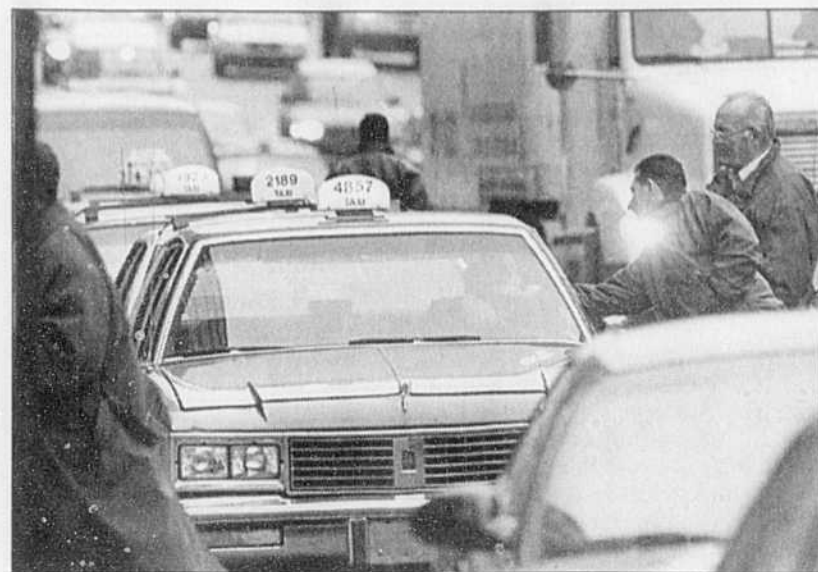
Tremblay. «Voilà pourquoi on s'attaque aujourd'hui à un projet moins ambitieux, mais tout aussi important: une association de chauffeurs» (qu'on préfère appeler syndicat professionnel au ministère du Travail).

Une idée que le chef de cabinet de Matthias Rioux, Michel Goyer, trouvait «bien intéressante» en novembre dernier et que son patron, lui, voyait d'un «bon œil» à l'époque, au point même de s'engager à «regarder de près le dossier prochainement». Mais une idée qui, selon André Tremblay, «est de toute évidence tablettée puisque ni Rioux, ni Goyer, ni personne dans ce bureau n'a daigné nous appeler, ou nous écrire, pour mettre sur pied le groupe de travail promis».

La direction des Métallos est d'autant plus «offusquée» qu'elle vient de mettre la main sur certaines déclarations de M. Rioux remontant à juillet 68, une époque où ce dernier s'intéressait particulièrement au sort des chauffeurs de taxi à titre de président de l'Alliance des professeurs de Montréal, dénonçant régulièrement sur la place publique leurs «conditions de travail injustes et scandaleuses».

Dans un article du quotidien *La Presse*, daté du 15 juillet 1968, M. Rioux déclarait en effet qu'«un régime où des gens doivent travailler 15 heures par jour pour survivre, et cela sans aucune sécurité d'emploi et avantages sociaux, est tout simplement inadmissible et intolérable en 1968 à Montréal».

Il ajoutait qu'«à voir les conditions de travail des chauffeurs de taxi, on se croirait plutôt en 1868 qu'en 1968» et qu'«il est plus que temps que les chauffeurs de taxi participent directement à la gestion de l'industrie du



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les chauffeurs de taxi en ont assez d'attendre après le ministre du Travail, Matthias Rioux, et promettent une série «de gestes d'éclat» pour le forcer à étudier leur projet de syndicat professionnel.

taxi et qu'ils soient considérés comme des partenaires à part entière». «L'entreprise privée, disait-il enfin, exploite scandaleusement et ouvertement ceux qu'elle engage et ceux qu'elle est supposée servir: les chauffeurs et les clients».

«Or, rien n'a changé», disent les Métallos, qui se demandent «pourquoi M. Rioux, qui a aujourd'hui les moyens de changer les choses en sa qualité de ministre, ne fait rien pour faire avancer le dossier».

Il a été impossible d'obtenir les commentaires du chef de cabinet de M. Rioux, M. Michel Goyer, ce dernier n'ayant pas jugé utile de nous rappeler.

Essentiellement, les Métallos de-

mandent trois choses au ministre: d'abord, un amendement à la Loi sur le transport par taxi afin de reconnaître le Syndicat professionnel des chauffeurs de taxi du Québec à titre d'organisme représentant tous les chauffeurs locataires; deuxièmement, l'obligation pour tous les chauffeurs de taxi locataires de faire partie de ce syndicat professionnel (ou d'un autre); et troisièmement, l'obligation de payer à cette association une cotisation annuelle sous peine de sanction législative entraînant la suspension de leur permis de conduire.

En fait, les Métallos sont à ce point préparés dans ce dossier qu'ils ont déjà fixé le montant de la cotisation annuelle de leurs membres (192 \$)!

EN BREF

Nominations partisans à la CUM

(Le Devoir) — Le maire Pierre Bourque a écarté hier des commissions permanentes de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) ainsi que du conseil d'administration de la STCUM tous les conseillers municipaux de l'opposition. Pour le conseiller indépendant Michel Prescott, il s'agit là d'une «tentative de sauver un certain pouvoir politique» amoindri depuis la crise qui a secoué l'hôtel de ville montréalais. Lors de son accession au pouvoir en 1994, le maire Bourque a voulu démontrer une certaine ouverture en nommant des élus de l'opposition, permettant ainsi une plus large expression d'opinions différentes. Cette époque semble révolue. Parmi les nominations, on retrouve majoritairement des renouvellements de mandat. Quatre conseillers de Vision Montréal accèdent toutefois à une nouvelle responsabilité: Serge-Eric Bélanger (aménagement), Marie Lebeau (environnement), Benoît Parent (sécurité publique) et Claire Saint-Arnaud qui présidera la commission de la sécurité publique à la place de Kettly Beauregard promue adjointe au comité exécutif à la Ville de Montréal.

Appel à l'Ottawa

(Le Devoir) — Le conseil de la Communauté urbaine de Montréal réclame du gouvernement canadien qu'il intervienne dans le délicat dossier des aéroports de Dorval et Mirabel. Les élus de la CUM ont voté unanimement hier soir en faveur du transfert des vols de Mirabel à Dorval, ce qui a été interdit par le jugement prononcé la semaine dernière. Les élus ont plaidé les répercussions désastreuses sur l'économie montréalaise du maintien des activités de Mirabel.

Bon budget fédéral

(Le Devoir) — Le maire Pierre Bourque s'est dit satisfait hier du budget présenté mardi par le ministre des Finances du Canada. «Globalement, je trouve que c'est un bon budget. L'innovation est mise en vedette, la phase deux du programme d'infrastructures qui est là. Ça c'est majeur pour Montréal», a commenté M. Bourque à son arrivée à la réunion hebdomadaire du comité exécutif. Il a toutefois indiqué que le fédéral devrait respecter les juridictions québécoises, notamment en matière de santé et d'éducation.

Clin d'œil



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'Ordre des psychologues échappe à la tutelle

PRESSE CANADIENNE

L'Ordre des psychologues du Québec échappe à la tutelle mais demeure sous la haute surveillance de l'Office des professions du Québec.

Telle est la direction prise, hier, par le président de l'Office des professions du Québec, Robert Diamant, après consultation, mardi, auprès du ministre responsable des ordres professionnels, suivie d'une rencontre avec la présidente de l'ordre, Diane Cassoni et les membres du comité de redressement, hier en matinée.

Ce comité est formé de quatre psychologues élus le printemps dernier par leurs pairs. N'y siège aucun membre du bureau actuel de direction. Il s'agit de Jean Garneau, Pierre Lefebvre, Rose-Marie Charest et Yves Vaugeois.

M. Diamant a noté que «la plupart des membres du bureau (ils sont 24 et assurent une représentativité régionale) étaient complètement sidérés de constater la situation» de crise qui régnait à l'ordre quand celle-ci a éclaté au grand jour à la suite d'informations coulées dans les médias, il y a environ

trois semaines. Vendredi et samedi, ces 24 psychologues détermineront l'ampleur des ressources nécessaires pour réaliser le redressement exigé.

«Nous avons mentionné que la situation requiert le recours à des ressources extraordinaires», a mentionné M. Diamant qui compte que les changements seront mis en place au plus tard à la mi-mai.

Après avoir qualifié de «très forte» la crise qui secoue l'ordre, M. Diamant a indiqué que les tensions principales affectant l'organisme étaient avec ses propres membres et non pas avec le public.

C'est d'ailleurs le fonctionnement du bureau du syndic du bureau, où sont étudiées les plaintes à l'égard des psychologues, qui constitue le point majeur d'accrochage, a dit M. Diamant.

Ce dernier estime que, lorsque viendra le temps d'examiner le fonctionnement du bureau du syndic, l'ordre devra faire appel à un juriste indépendant.

Le président de l'office a obtenu l'assurance que les trois cas connus de conflit d'intérêts seront réglés.

EN BREF

Ziegler chez les Alouettes?

(PC) — L'ex-président de la Ligue nationale de hockey, John Ziegler, deviendrait directeur des Alouettes de Montréal, si le nouveau propriétaire de l'équipe, Robert Wetenhall, réussit à en venir à une entente avec le président Jim Speros. Wetenhall est toujours en négociation avec Speros concernant l'achat des Alouettes. Wetenhall, qui désire acheter le nom de l'équipe qui a été révoqué par la Ligue canadienne de football le 20 décembre, a demandé à Ziegler de se joindre à lui à titre de directeur et l'ex-président de la LNH aurait accepté. «John a accepté ma proposition», a déclaré Wetenhall dans une entrevue publiée dans le quotidien *The Gazette*, hier. Sa présence amènera beaucoup de crédibilité à la nouvelle concession. Avec la vente des Alouettes, Speros envisage de payer une partie des 500 000 \$ qu'il doit aux créanciers locaux.

Guy Buisson

Vêtements pour hommes

Solde de fin de saison
une semaine seulement

50% à 75% de rabais
sur toute la marchandise d'automne/hiver

Guy Buisson

1166 rue Ste-Catherine Ouest/coïn Stanley

875-4345 - 875-2564

lun. à mer. 9h30 à 18h, jeu.-ven. 9h30 à 21h, sam. 9h30 à 17h30

GRANDE
VENTE
SUR ÉCHANTILLONS SÉLECTIONNÉS

25% à 40%

20-21-22 février 1997

MOBILIER ET ACCESSOIRES

BONALDO

LA MAISON DES IDÉES NOUVELLES

105 St-Paul ouest, 3^{ème} et 4^{ème} étage, Montréal,
Tél.: (514) 899-0597



NOUVEAUTÉ AU PRIMAIRE
THE SPINNING SERIES
Level 2

Pamela Gunnig
Rachel Lalonde

Student Book level 2, 176 pages, 21,76 \$
Teacher's Guide, 644 pages, 123,95 \$
Activity Book, 91 pages, 6,20 \$
Solution Book (à paraître)
Audio Cassettes (2), 93,95 \$

Un matériel dynamique, actuel, à la fine pointe des derniers développements en apprentissage des langues secondes.

Deux enseignantes expérimentées qui savent allier leurs connaissances des théories modernes à la gestion quotidienne d'une classe du primaire.

Conforme aux orientations du nouveau programme du MEQ en préparation:

- quatorze unités indépendantes, avec activités de clôture variées (cloture)
- histoires, poèmes et légendes dramatisées sur cassette audio
- chansons rythmées au goût des jeunes d'aujourd'hui
- activités nombreuses d'interaction touchant aux quatre habiletés
- un guide du maître, clair et précis, facile d'utilisation

LIDEC inc.
4350, avenue de
l'Hôtel-de-Ville
Montréal (Québec)
H2W 2H5
Téléphone: (514) 843-5991
Télécopieur: (514) 843-5252
Adresse internet:
www.vigie.qc.ca/LIDEC

LE DEVOIR

POLITIQUE

Commission des lésions professionnelles

Rioux amendera le projet de loi 79

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

Québec allongera la liste de médecins spécialistes qui est soumise aux travailleurs accidentés et prolongera les délais d'audition devant le bureau d'évaluation médicale (BEM). Voilà deux des amendements que le ministre du Travail, Matthias Rioux, veut apporter à son projet de loi 79 instituant la Commission des lésions professionnelles (CLP) afin de tenir compte des commentaires qu'il a entendus tout au cours de la commission parlementaire qui a pris fin mardi.

Le ministre Rioux est demeuré vague sur les autres modifications à l'étude, mais il est clair qu'il demeure un ferme partisan de la notion de paritarisme au sein de la nouvelle CLP, le tribunal administratif d'appel des décisions de la CSST, qui remplacera les Bureaux de révision paritaire (BRP) et la Commission d'appel en matière de lésions professionnelles (CALP).

«J'ai voulu instituer le paritarisme au niveau du tribunal de dernière instance parce que cela se fait avec succès dans huit provinces canadiennes et dans plusieurs pays d'Europe. Ça marche. Le monde patronal et le monde syndical au Québec, depuis que Pierre Marois a adopté la loi en 1979, acceptent de vivre au sein de la CSST sur une base paritaire.»

M. Rioux croit que l'indépendance de la future CLP sera assurée par la rigueur des intervenants en place. Il n'a pas écarté toutefois la possibilité d'ajouter d'autres participants aux dé-

libérations de ce tribunal d'appel.

«Nous ne sommes pas dogmatiques. Mais quand trois personnes réfléchissent pour rendre une décision, ce n'est plus l'étiquette patronale ou syndicale qui prévaut, c'est le professionnalisme des personnes en place.»

Quant à la question de l'évaluation médicale et du BEM, ayant fait l'objet de critiques virulentes de la part de la CSN qui voit un «monopole de mercenaires médicaux», le ministre du Travail annonce déjà qu'il compte donner plus de temps aux travailleurs pour se présenter devant le BEM, tout comme il souhaite allonger la liste des médecins qui leur est soumise. Aux yeux de M. Rioux, l'important, avec le projet de loi 79, reste de réduire considérablement les délais de traitement des dossiers qui affectent actuellement les travailleurs accidentés, qui sont parfois de plus de deux ans.

Le ministre reconnaît, par ailleurs, que les délais au sein de l'actuelle CALP (Commission d'appels en matière de lésions professionnelles) ont été raccourcis, mais pas assez selon lui. «C'est vrai qu'il y a des causes qui durent sept mois, mais il y en a d'autres qui durent 37 mois aussi. Ce qui m'importe dans tout ce dossier-là, c'est que le travailleur accidenté ne perde pas son droit de retourner au travail. Après deux ans, il le perd, ce droit. On va arrêter de niaiser dans la structure et faire en sorte qu'une personne qui entre dans le système, blessée physiquement, n'en sorte pas aussi blessée moralement. Deux procès pour un travailleur, c'est trop aussi.»

EN BREF

Galganov député ?

(PC) — L'activiste anglophone Howard Galganov veut se présenter comme candidat indépendant à la prochaine élection fédérale. Galganov compte être candidat dans la circonscription de Mont-Royal, dans l'île de Montréal, un bastion libéral représenté par Sheila Finestone. Le militant

anglophone affirme que Mme Finestone, qui selon toute vraisemblance sollicitera un troisième mandat, n'a rien fait pour défendre l'importante majorité anglophone de son comté. Galganov s'est surtout fait connaître l'an dernier lorsqu'il a organisé des manifestations réclamant des affiches bilingues dans les commerces.

Si vous détenez des Obligations d'épargne du Canada vous avez déjà des économies pour votre REER

Vous possédez déjà des Obligations d'épargne du Canada à intérêt composé? Vous pouvez les transférer dans un REER. Un appel suffit, et il n'y a aucuns frais. Pour la façon la plus simple d'économiser en vue de votre retraite, appelez-nous avant le 1^{er} mars.

1 800 575-5151

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

www.cis-pec.gc.ca

Canada

Ça sent les élections

Jean Chrétien a donné des munitions à ses adversaires au sujet de la santé, au cours d'un débat sur le budget à saveur électorale

S'il faut en croire le premier ministre Jean Chrétien, les provinces devront faire preuve de prudence avant d'accepter l'aide financière d'Ottawa pour des projets-pilotes en matière de santé, car le fédéral n'y serait pas pour rester. Voilà de nouvelles munitions pour l'opposition qui, comme l'équipe libérale, a donné une saveur tout électorale au débat autour du budget.

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

Le gouvernement fédéral ne veut pas s'ingérer dans le domaine de la santé mais souhaite seulement inciter les provinces à créer des projets-pilotes dont Ottawa se retirera quelques années plus tard.

C'est du moins ce qu'a laissé entendre le premier ministre Jean Chrétien hier, alors qu'il répondait aux questions des journalistes sur le dernier budget fédéral. Interrogé sur les accusations d'ingérence dans des domaines de juridiction provinciale, M. Chrétien les a écartées de façon surprenante.

«Traditionnellement, le gouvernement canadien a toujours aidé dans de nouvelles initiatives, quitte à ajuster après un certain nombre d'années. De cette façon, on aide les provinces à se préparer avec des programmes et, ensuite, on se retire», a-t-il déclaré.

Citant en exemple le retrait fédéral de la formation de la main-d'œuvre, il a

ajouté: «On négocie avec les provinces. Des fois, on avance et ensuite, on ajuste. Mais il faut s'assurer que le progrès social se réalise.»

Les provinces critiquent déjà Ottawa pour avoir réduit les transferts financiers destinés à la santé, ce qui les a forcées à sabrer dans leurs services. Les commentaires du premier ministre risquent de les mettre sur leurs gardes avant d'accepter les fonds promis dans le budget de mardi.

Le ministre des Finances, Paul Martin, y annonçait la création d'un Fonds de transition pour la santé doté d'un budget de 150 millions sur trois ans. Cet argent sera distribué au prorata de la population, en fonction de priorités établies en collaboration avec les provinces, et servira à des projets-pilotes de modernisation du système de santé. On fait état de projets dans les domaines de l'assurance-médicaments, des soins à domicile, des soins primaires, de la santé préventive et de «la prise de décisions éclairées».

Tous les partis d'opposition ont rap-

pelé les compressions importantes imposées par Ottawa et ont jugé cette mesure cynique et électorale.

Le dépôt du budget a d'ailleurs sonné le départ d'une pré-campagne électorale très vigoureuse. L'opposition a tiré à boulets rouges sur le ministre Martin, laissant du même coup transparaître les thèmes qu'elle entend défendre. Le Bloc l'a accusé d'être «extrêmement centralisateur», d'avoir oublié les chômeurs, la réforme de la fiscalité et le respect des juridictions provinciales. Les réformistes, eux, n'en avaient que pour la hausse du fardeau fiscal des citoyens.

Le ministre a répondu du tac au tac mais en esquivant souvent le fond de la question. Il s'en est surtout pris aux réformistes qui, selon lui, déforment la réalité et induisent les Canadiens en erreur. A sa sortie des Communions, le premier ministre a convenu qu'il «devrait normalement y avoir une élection cette année», mais a nié avoir voulu utiliser le budget comme coup d'envoi.

«Nous n'avons pas offert un arbre de Noël à la population canadienne», a-t-il dit, après s'être réjoui de la performance d'Ottawa sur le front du déficit.

Peu importe son démenti, tout sent les élections. M. Chrétien a accepté de répondre, hier et aujourd'hui, aux questions des journalistes, un événement de plus en plus rare. Il doit aussi faire un discours vendredi devant l'aile

ontarienne de son parti. Ses ministres n'ont pas attendu pour se lancer dans une opération de promotion à forte saveur électorale. Le ministre des Finances était sur toutes les tribunes hier. Aujourd'hui, il doit participer à un forum public d'une durée de deux heures sur les ondes de Newsworld.

Le ministre de la Santé David Dingwall a distribué de nouveaux communiqués pour annoncer une seconde fois les quelques projets en matière de santé prévus dans le budget.

Le ministre de l'Industrie John Manley, lui, a réuni une centaine d'universitaires et scientifiques pour leur présenter le président de la nouvelle Fondation canadienne pour l'innovation, le chercheur John Evans. La fondation investira dans les infrastructures de recherche des universités, collèges et hôpitaux. Les secteurs visés sont la santé, l'environnement, les sciences et l'ingénierie.

Ottawa versera une mise de fonds de 800 millions et espère que ce montant et les revenus d'intérêt qu'il générera permettront à la fondation d'investir 180 millions par année, pendant cinq ans, dans les projets en question.

L'organisme ne financerait que 50 % ou moins des projets. Le fédéral souhaite ainsi inciter le secteur privé et les autres paliers de gouvernement à participer et à générer du même coup deux milliards d'investissements.

Les angoisses linguistiques de Duhaime

Il faudra revenir à l'intégralité de la loi 101, croit-il, si la situation du français ne s'améliore pas à Montréal

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

Si la situation du français à Montréal continue de se détériorer, il faudra envisager l'abolition de la loi 86 et le retour à l'intégralité de la loi 101, croit Yves Duhaime.

«La langue française est en danger», a déclaré hier au *Devoir* M. Duhaime, le seul des six candidats à la présidence du Bloc québécois à avoir voté l'adoption de la loi 101.

C'était en 1977, alors qu'il représentait le comté de Saint-Maurice à l'Assemblée nationale. Vingt ans plus tard, les mêmes angoisses linguistiques l'habitent et il n'hésiterait pas un seul instant à recommencer. «Je travaille à Montréal, et certains jours, j'ai mal à ma langue.»

Convaincu que Lucien Bouchard et Louise Beaudoin n'hésiteront pas à agir si la situation l'exige, Yves Duhaime souhaite néanmoins que, dès maintenant, l'Office de la langue française fasse preuve de plus de rigueur dans l'application des dispositions de la Charte.

À son avis, il serait dévastateur que l'on retourne au laxisme de l'époque de Robert Bourassa et Claude Ryan. Il est d'accord avec Clément Godbout pour dire qu'actuellement, «c'est au ralenti», surtout en ce qui a trait à la langue de travail. «La situation de notre langue et de notre culture était au cœur de ma décision d'entrer dans la vie politique active il y a 30 ans, et c'est la même raison qui me fait revenir. Je souhaite que l'on bâtisse un pays souverain qui vit, qui parle, qui travaille, qui respire et qui s'affiche en français.»

À la lecture de la manchette du *Devoir*, lundi matin, Yves Duhaime était en proie à la colère. Il trouve scandaleux que le ministre canadien des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, assujettisse l'évaluation des demandes de subventions des artistes à leur capacité de promouvoir le respect de la souveraineté canadienne et de l'unité nationale. «Je n'en reviens pas. C'est du fascisme ordinaire. La culture canadienne, ça n'existe pas. On est deux peuples, n'essayons pas de ressusciter le «one na-



«Y a-t-il un problème?», a demandé le garagiste au photographe du *Devoir*. Ça se passait hier, dans l'ouest de Montréal.

tion» de John Diefenbaker. L'entreprise de Chrétien, c'est de nier l'évidence qu'il y a au Québec un peuple de langue, de culture et de tradition françaises.»

Il y a autre chose qui fait monter la tension artérielle du candidat Duhaime, et ce sont les arguties d'Ottawa autour de la demande du Québec de se soustraire aux dispositions de l'article 93 de la Constitution canadienne pour implanter des commissions scolaires linguistiques à Québec et à Montréal. Qu'on soit encore pris dans «les niaiseries de la constitution fédérale», il y voit l'illustration de la stérilité du fédéralisme canadien et de la nécessité de l'accession du

Québec à la souveraineté.

Ces contrariétés ne lui font pas perdre de vue l'objectif qu'il s'est fixé en faisant acte de candidature, celui de devenir le prochain chef de l'opposition officielle à la Chambre des communes. La rumeur bloquiste, qui véhicule les résultats de sondages inaccessibles, le place au troisième rang des candidats, derrière Gilles Duceppe et Rodrigue Biron. Ces informations ne sont pas fondées, soutient-il, précisant que ses propres sondages indiquent plutôt qu'il est «nez à nez» avec le député de Laurier-Sainte-Marie.

Chose certaine, Yves Duhaime passe pour le plus malcommode, le

plus abrasif des six candidats. C'est le franc-tireur du groupe. Il a fait grand état en public de l'abstention du candidat Duceppe au référendum de 1980 et du rôle qu'il a joué dans le départ de Michel Gauthier. Il a rappelé avec insistance que Rodrigue Biron, alors chef de l'Union nationale, a forcé les députés péquistes à passer les chaleurs de l'été 1977 à l'Assemblée nationale pour tenter d'empêcher l'adoption de la loi 101. À Gilles Duceppe, qui reproche à ce style tonitruant de porter le germe de la division, M. Duhaime réplique que les militants bloquistes ont droit de tout savoir du passé de ceux qui réclament leur confiance.

Les contrats accordés par le Secrétariat à la restructuration

Le rapport d'enquête de la SQ blanchit Le Hir

PRESSE CANADIENNE

Québec — Le dernier rapport d'enquête de la Sûreté du Québec remis au Bureau du Procureur général du Québec à la mi-décembre confirme hors de tout doute l'innocence de l'ex-ministre de la Restructuration et député indépendant d'Iberville, Richard Le Hir.

Dans une lettre qu'il a fait parvenir au ministre de la Justice Paul Bégin, le 13 février, M. Le Hir a d'ailleurs indiqué que les agents Victor Roy et Auray Forcier de la SQ, chargés de l'enquête sur les contrats accordés par le Secrétariat à la restructuration, venaient tout

juste de l'informer que leur enquête était terminée.

«Le même jour, a expliqué hier M. Le Hir, en entrevue téléphonique avec la Presse canadienne, les policiers ont pris la peine de me confirmer, comme l'avait d'ailleurs fait précédemment le vérificateur général, que je n'étais aucunement impliqué.»

Maintenant que le substitut du Procureur général à Québec, M^e Michel Auger, a entre les mains les résultats de l'enquête de la SQ, M. Le Hir espère que l'examen de la preuve recueillie se fera rondement et qu'il sera définitivement absous dans cette affaire d'attribution de contrats de recherche sur les conséquences écono-

miques de la souveraineté, dans les plus brefs délais.

«Vous vous souviendrez sûrement de la publicité qui avait entouré cette affaire, a expliqué le député au ministre Bégin dans sa lettre, et vous n'aurez sûrement aucun mal à comprendre l'ampleur du préjudice que j'ai eu à subir en raison des doutes qu'elle soulevait sur mon intégrité.»

Hier, M. Le Hir a précisé «que le temps est maintenant venu pour les électeurs d'Iberville de savoir si leur député est à la hauteur de la confiance qu'ils ont placée en [lui] en l'élisant.»

Au bureau des substituts du Procureur général du Québec, M^e Jean Lortie a confirmé que le rapport poli-

cier est présentement entre les mains d'un de ses collègues, M^e Serge Brodeur, et qu'il est peu probable que les choses traînent davantage en longueur, que l'on tarde à rendre publics les résultats de l'enquête.

«Il n'y aura pas de demande de complément d'enquête, a précisé M^e Lortie, et je peux affirmer que l'étude de l'ensemble de ce dossier-là, sous toutes ses facettes, est, à toute fins utiles, sur le point de se terminer.»

Rappelons que le premier ministre Lucien Bouchard avait à deux reprises absous M. Le Hir. Une première fois le 26 mars 1996 et à une seconde occasion, en Chambre, le 2 décembre suivant.

LE DEVOIR

LE MONDE

La succession de Deng Xiaoping

Un casse-tête chinois

GILES HEWITT
AGENCE FRANCE-PRESSE

Pékin — Avec la mort de Deng Xiaoping, la Chine a perdu son dernier empereur, mais la lutte pour sa succession promet d'animer encore pour quelque temps les palais de la dynastie communiste et risque de plonger le pays dans une période de troubles.

Le patriarche disparu, aucun dirigeant chinois ne semble en effet posséder suffisamment de pouvoir et de charisme pour s'emparer durablement des rênes d'un pays qui compose un cinquième de l'humanité et enregistre la plus forte croissance économique mondiale.

L'Empire du Milieu, autocratique par tradition, s'apprête donc à être gouverné par une équipe, avec en son centre le président de la République et secrétaire général du Parti communiste Jiang Zemin, 71 ans, successeur désigné de Deng.

Aucun dirigeant ne semble posséder assez de charisme pour prendre les rênes du pays

Bien que cumulant les plus hautes fonctions, auxquelles il faut ajouter le poste de chef des armées depuis 1993, l'ancien maire de Shanghai est considéré par la plupart des observateurs comme un dirigeant de transition.

Jiang a tenté de s'affirmer comme un véritable homme d'Etat aux yeux de l'opinion internationale et a fait des efforts au plan intérieur pour s'imposer auprès des cadres du Parti et des militaires, mais il est plus un homme de compromis qu'un véritable patron., estime un diplomate occidental à Pékin.

Sans grande personnalité, il manque d'alliés solides, notamment au sein de la «vieille garde» communiste et de l'armée, pour consolider son pouvoir au cas où la lutte au sommet s'intensifierait. Et sa pléthore de titres n'est en aucun cas une garantie pour son avenir. On se souvient du sort de Hua Guofeng, successeur désigné de Mao et dernier dirigeant à avoir cumulé les trois postes, qui fut écarté en deux ans par Deng.

La fragilité de la position de Jiang Zemin pourrait alors exacerber la lutte pour le pouvoir et profiter aux autres prétendants au titre suprême que sont le premier ministre Li Peng et le vice-premier ministre chargé de l'économie, Zhu Rongji.

Li, 69 ans, bénéficie de l'appui des conservateurs au sein de la «vieille garde». Mais il est très impopulaire en raison de son rôle dans les massacres de Tiananmen en juin 1989. Zhu, 69 ans également, peut, lui, se targuer d'avoir réussi l'atterrissage en douceur de l'économie chinoise, après les années de surchauffe de 1992 et 1993.

Qiao Shi, président de l'Assemblée nationale populaire (ANP), est un troisième candidat possible au pouvoir suprême. L'ancien chef de la police et des services secrets, âgé de 73 ans, possède des alliés dans les camps conservateur et réformiste et sa fonction actuelle lui donne une image d'organisateur respecté.

Les vieux dirigeants octogénaires et nonagénaires de la «vieille garde», qui continuent d'imposer le respect au sein du Parti et de l'Armée, auront certainement leur mot à dire, comme pour chaque grande décision.

L'attitude de l'armée

Mais la grande inconnue reste malgré tout l'attitude de l'Armée Populaire de Libération, qui est devenue depuis le début des années 90 le plus vaste empire économique et financier de Chine. Selon certains analystes, l'APL se déterminera uniquement en fonction de ses intérêts économiques: si elle les sent menacés, l'armée n'hésitera pas à favoriser l'émergence d'un homme de son choix.

A cet égard, le général Yang Shangkun, encore en forme malgré ses 90 ans, pourrait se présenter comme candidat de compromis et de transition, en cas de lutte au sommet. Vétéran de la Longue Marche, ami de longue date de Deng Xiaoping et ancien président de la République, le général Yang apparaît régulièrement dans les journaux et à la télévision.

Les analystes estiment toutefois que les éventuels changements à la tête du pays ne devraient pas intervenir avant une «période de grâce» d'au moins un an durant laquelle l'équipe dirigeante devrait rester unie autour de Jiang, au moins pour rassurer la population chinoise et les pays étrangers. Les conflits personnels risquent ensuite de l'emporter sur l'intérêt national, en l'absence d'un patriarche pour faire autorité. Dans le pire des scénarios, la Chine plongerait alors dans le chaos.

Le pays est certes pour l'instant uni et il prospère dans un climat de paix, mais la Chine connaît encore des inégalités sociales criantes et des disparités entre les provinces qui attisent les régionalismes. Déjà la grogne monte chez les paysans, dont beaucoup ont vu leur niveau de vie baisser ces dernières années et chez les millions d'ouvriers des entreprises d'Etat, pour la moitié déficitaire, qui risquent de perdre leur emploi. L'autre grand danger est l'affrontement entre un gouvernement central faible et les provinces de l'est et du sud, qui, fortes de leur puissance économique, seraient tentées de faire sécession.

Jiang pour la transition

Pékin — Jiang Zemin, le successeur désigné de Deng Xiaoping, cumule les plus hautes fonctions du régime, mais cet homme d'appareil sans réel charisme apparaît plus comme une figure de compromis que comme le nouvel homme fort de la Chine.

Né en juillet 1926 à Yangzhou, dans la province côtière du Jiangsu, ce fils de martyr communiste adhère au Parti à l'âge de 20 ans. Un an plus tard, il décroche son diplôme d'ingénieur en électricité à l'université Jiaotong de Shanghai, la grande métropole orientale où il fera l'essentiel de sa carrière. En 1955, il part à Moscou suivre une formation d'un an à l'usine automobile Staline. De retour en Chine, il continue de travailler dans le secteur industriel où le parti communiste commence à lui confier des responsabilités. En 1980, il devient ministre de l'Électronique.

Mais c'est en 1986 qu'il démarre véritablement sa carrière politique en devenant maire de Shanghai, puis secrétaire du parti de la ville la plus peuplée de Chine en 1987, année où il entre au Bureau politique du PCC. Lors des grandes manifestations du printemps 1989 en faveur de la démocratie, Jiang a réussi, avec le maire de Shanghai Zhu Rongji, à éviter l'intervention de l'armée contre les étudiants, contrairement au bain de sang provoqué par les chars le 4 juin sur la place Tiananmen de Pékin.

Quelques jours après, à la surprise générale, cet apparatus sans forte personnalité est appelé dans la capitale par Deng Xiaoping pour diriger le PCC à la place de Zhao Ziyang limogé. Il est confirmé dans cette fonction en 1992 lors du 14^e congrès du Parti et, six mois plus tard, il devient chef de l'Etat et chef des armées, en tant que président de la puissante Commission militaire centrale.

Depuis lors, Jiang s'est efforcé de constituer une équipe formée de ses anciens collègues de Shanghai et de s'imposer auprès des militaires.

Agence France-Presse

Nelson Mandela annonce la surprise

Les belligérants zairois vont se parler

Le pouvoir à Kinshasa faiblit, tout en tempêtant contre le plan de paix onusien

Les espoirs d'une victoire militaire s'amenuisent face à l'inexorable progression de la rébellion, le président Mobutu a envoyé un émissaire en Afrique du Sud pour y rencontrer le chef rebelle Laurent-Désiré Kabila. Si la rencontre a bien lieu, elle sera la première entrevue directe entre belligérants, dans cette guerre civile aux inquiétantes allures de crise régionale.

ASSOCIATED PRESS

Kinshasa/Le Cap — Réveil tardif pour une diplomatie tous azimuts. Alors que la rébellion zairoise étend son territoire dans l'Est, le régime de Kinshasa semble en voie d'admettre qu'il n'a plus d'autre choix que de négocier. La communauté internationale suit le mouvement, après avoir adopté un «plan de paix» destiné à mettre fin aux combats.

La surprise est venue hier d'Afrique du Sud. Le président Nelson Mandela, médiateur dans le conflit, a annoncé que les parties avaient accepté de se parler. Le chef de la rébellion Laurent-Désiré Kabila, qui se trouverait au Rwanda, est en effet attendu en Afrique du Sud, où un émissaire du président Mobutu, dont l'identité n'a pas été précisée, est prêt à le rencontrer. L'entretien pourrait avoir lieu dès aujourd'hui.

L'intervention de Nelson Mandela, «très bonne nouvelle» pour les milieux diplomatiques, a été saluée par le secrétaire-général de l'ONU Kofi Annan.

Si la rencontre a bien lieu, elle sera la première entrevue directe entre belligérants, dans cette guerre civile aux inquiétantes allures de crise régionale. Malgré les multiples appels du pied de Laurent Kabila, le pouvoir



CORINNE DUFKA, REUTERS

Le moral semble meilleur chez les rebelles: exercice militaire à Uvira la semaine dernière.

zairois réaffirmerait jusqu'à présent sur tous les tons son refus de négocier avec lui. Lundi dernier encore, le premier ministre Léon Kengo wa Dondo avait répété que discuter était hors de question tant que les «forces étrangères» (Rwanda, Burundi, Ouganda...) se trouvaient sur le territoire zairois.

De son côté, Mohammed Sahnoun, représentant spécial de l'ONU et de l'OUA dans la région des Grands Lacs, après quelques jours passés à Kinshasa, est parti hier présenter à Kigali son plan de paix, adopté mardi soir par le Conseil de sécurité.

Ce texte comporte cinq points: cessation immédiate des hostilités, retrait des forces étrangères (mercénaires y compris), intangibilité de toutes les frontières régionales, protection des réfugiés et organisation

d'une conférence internationale.

Si l'a reçu à Kigali des réactions «positives», il n'en va pas de même à Kinshasa. Par la voix du chef de la diplomatie Kamanda wa Kamanda, le Zaïre a en effet rejeté ce plan trop «timide», au motif qu'il ne nomme ni ne condamne les pays auteurs de «l'agression» contre le Zaïre et n'organise pas matériellement le départ de ces soldats étrangers.

Le «jeu du chat et de la souris favorable à nos agresseurs doit prendre fin», a estimé le ministre des Affaires étrangères, qui exige une nouvelle réunion du Conseil de sécurité. Kinshasa en veut aussi à l'ONU d'avoir voté ce texte sans attendre le résultat des consultations entre Mohammed Sahnoun et les Zaïrois.

Si Kinshasa tempête contre le projet onu-

sien, Mohammed Sahnoun avait cependant fait part de son optimisme et souligné l'existence d'une «volonté politique» de règlement de la crise. Une évolution que les observateurs attribuent aux pressions des responsables de Kinshasa, qui pousseraient le vieux Maréchal malade vers la table des négociations.

Les espoirs d'une victoire militaire semblent en effet quasiment nuls, face à l'inexorable progression de la rébellion qui, après le Kivu, a gagné le Shaba et le Haut-Zaïre et contrôle désormais un territoire de plus de 1400 kilomètres de long dans l'Est. Car face aux hommes de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre, la «contre-offensive» de Kinshasa semble inexistant: le timide bombardement des avions zairois dans l'Est s'est arrêté à Bukavu et les anciens miliciens hutus rwandais réfugiés semblent des adversaires plus redoutables pour les rebelles que les Forces armées zairoises (FAZ).

Ces derniers jours, contacts entre chancelleries et navettes interafricaines avaient repris de plus belle face à l'aggravation de la situation. La France, réunissant mardi les responsables du dossier Afrique de plusieurs pays européens et des États-Unis, a réitéré son appel à une conférence internationale, avant de se réjouir de la «convergence» des efforts de tous en vue d'un règlement. La veille, le secrétaire d'Etat américain Madeleine Albright avait abordé la question des Grands Lacs avec les officiels français.

A Kinshasa, ce sont depuis deux jours les ministres des Affaires étrangères du Kenya, du Zimbabwe, d'Afrique du sud, de Tanzanie, du Cameroun et du Congo qui font le siège du pouvoir zairois pour mettre sur pied une conférence régionale. Une réunion à laquelle Kinshasa a par deux fois déjà refusé de participer. Enfin, au Cap se sont retrouvés autour de Nelson Mandela les chefs d'Etat du Mozambique, du Zimbabwe et du Botswana.

MEXIQUE

Le général protégeait les narcotrafiquants

GEORGES MARION
LE MONDE

Quelques jours à peine après avoir publiquement reconnu que ses services de police étaient infiltrés par les narcotrafiquants, le Mexique fait face à un scandale majeur avec l'annonce, mardi, de l'arrestation du général Jose de Jesus Gutierrez Rebollo, directeur de l'Institut national de lutte contre le trafic de drogue (INCD). Nommé à son poste le 9 décembre 1996, le général Rebollo était chargé de la coordination de tous les services de lutte contre le trafic de drogue au Mexique. Il a été arrêté le 6 février, en même temps que plusieurs autres officiers.

Le ministre mexicain de la Défense, Enrique Cervantes Aguirre, a annoncé en personne, mardi soir, l'arrestation de son subordonné ainsi que les raisons de ce coup de théâtre: le directeur de l'INCD protégeait l'un des deux plus importants gangs de trafiquants mexicains, le cartel de Juarez, dont le chef, Amado Carillo, figure dans la liste des personnes les plus recherchées par les services anti-drogue mexicains et américains. Bénéficiant, de toute évidence, d'un «tuyau» puisé à bonne source, Amado Carillo avait, en janvier dernier, échappé de justesse, à l'arrestation.

Selon le ministre de la défense, le général limogé occupait un appartement luxueux fourni par Amado Carillo. Il possédait aussi cinq voitures de luxe, aurait «reçu des sommes considérables en dollars», aurait recruté des déserteurs pour en faire des hommes de main et pourrait être impliqué

dans des affaires de contrebande.

Malgré de régulières campagnes d'épuration, les services de police mexicains n'ont jamais pu être durablement prémunis contre la corruption. C'est la raison pour laquelle, en juin 1996, plusieurs dizaines d'officiers supérieurs avaient été nommés à la tête de la police. Une mesure qui, pensait-on, devait contribuer à rétablir la confiance, fort entamée, de l'opinion publique.

Le pays recevra-t-il des États-Unis son «certificat de bonne conduite»?

L'arrestation du général Rebollo montre tout le chemin qui reste à parcourir. Elle risque aussi de rendre les Mexicains particulièrement désabusés alors que l'hebdomadaire *Proceso* vient de publier des extraits de témoignages accablants que détient le département américain de la justice. Selon ces documents, l'ancien président Carlos Salinas, son père, son frère Raúl, aujourd'hui en prison, sa soeur, ainsi que Luis Donaldo Colosio, ex-candidat présidentiel du Parti révolutionnaire institutionnel assassiné, en mars 1994, auraient été liés aux plus importants cartels de la drogue mexicaine. L'ancien président mexicain, qui a vigoureusement nié ces accusations, s'est dit victime d'un «complot international» pour le salir.

La destitution du général Rebollo tombe d'autant plus mal qu'elle intervient alors que le Congrès américain doit bientôt rendre public, comme tous les ans, la liste des pays qui ont obtenu le «certificat de bonne conduite» dans leur lutte contre le trafic de drogue. Ce certificat conditionne différentes aides américaines.

Immigration clandestine

Paris atténue son projet de loi

«L'hébergé» et non plus «l'hébergeant» devra signaler son départ

AGENCE FRANCE PRESSE

Paris — Les députés de la majorité ont proposé mercredi d'édulcorer un projet de loi contre l'immigration clandestine, dont une clause très controversée a soulevé une tempête de protestations dans les milieux intellectuels et artistiques, mettant en difficulté le gouvernement d'Alain Juppé.

La clause la plus contestée du projet devrait être adoucie dès la semaine prochaine grâce à deux amendements supprimant l'obligation faite aux personnes accueillies en France des visiteurs étrangers de signaler leur départ aux maires de leurs communes, sous peine de sanctions.

Depuis deux semaines une déferlante de protestations, lancée par de jeunes cinéastes, vite rejointes par les écrivains, journalistes, universitaires, puis les organisations socio-professionnelles les plus diverses, y compris un syndicat de magistrats proche de la gauche, poussait au retrait du projet de loi, et en particulier de l'obligation de notifier le départ d'un visiteur étranger. Ce mouvement doit culminer samedi par une manifestation à Paris à laquelle l'opposition socialiste et communiste a décidé de s'associer.

Mais les députés qui reprendront le mardi suivant l'examen du projet de loi anti-immigration soutenu par le ministre de l'Intérieur Jean-Louis Debré, s'approprient à offrir une porte de sortie au gouvernement.

Ainsi, le président de l'UDF (droite libérale) François

Selon Lloyd Axworthy

L'OTAN pourrait bientôt compter cinq nouveaux membres

JOCELYN COULON
LE DEVOIR

Le processus d'élargissement de l'OTAN pourrait permettre à au moins cinq pays d'Europe de l'Est de rejoindre l'organisation d'ici peu.

Selon le ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, le Canada a procédé dernièrement à des consultations nationales et internationales sur la question de l'élargissement et, «selon notre évaluation, il y aurait jusqu'à cinq pays qui pourraient être admis dans la première vague». Une quinzaine de pays ont officiellement demandé leur adhésion à l'Alliance atlantique qui a répondu qu'elle examinerait leur candidature bientôt mais que tous ne pouvaient être admis en même temps. Elle procédera donc par vague.

Selon des experts, trois pays — la Pologne, la République tchèque et la Hongrie — ont de très bonne chance d'adhérer d'être inclus dans la première vague d'adhésion. La Slovaquie pourrait se joindre à ce groupe. Quant au cinquième pays, il pourrait s'agir de la Slovaquie ou de la Roumanie.

Au cours d'une réunion ministérielle, mardi soir à Bruxelles, le ministre a souligné que le Canada «approuve sans réserve l'élargissement de l'Alliance» et qu'il espérait que ce processus soit «mené aussi rapidement que possible».

Dans le but d'accélérer le processus, le secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright, a déclaré mardi que l'OTAN devrait inviter tous les candidats lors de son sommet à Madrid les 8 et 9 juillet prochain.

M. Axworthy a bien accueilli la proposition américaine mais il a estimé que l'Alliance devait respecter trois étapes importantes avant de lancer cette invitation.

L'OTAN, a dit le ministre, «doit s'entendre sur un processus de sélection pour recenser les pays invités à rejoindre l'Alliance» et «informer ceux-ci des résultats de ce processus avant le sommet de Madrid».

«Nous ne voulons pas d'une cérémonie du type remise des oscars, où les candidats retiennent leur souffle en attendant l'annonce des résultats», a-t-il dit.

L'Alliance doit aussi «examiner attentivement l'incidence de cette proposition sur les relations entre l'OTAN et la Russie et convenir de la façon de gérer les contacts politiques avec la Russie durant la période précédant le sommet», a poursuivi le ministre.

Enfin, «nous devons nous mettre d'accord sur le mode de gestion d'autres questions [...] qui auraient dû être discutées au sommet par les seuls dirigeants de l'OTAN».

M. Axworthy a insisté sur la nécessité pour l'OTAN de réagir aux préoccupations de la Russie. «Bien que l'élargissement ne puisse être tributaire des négociations avec la Russie, nous devrions déployer tous les efforts pour arriver à une entente», a-t-il dit. «Nous devrions être prêts à examiner attentivement les propositions russes, de façon pragmatique et avec souplesse, pour répondre aux préoccupations légitimes de la Russie.»

EN BREF

Dégel serbo-croate

Belgrade (AFP) — La Yougoslavie (RFY — Serbie et Monténégro) et la Croatie se sont déclarées déterminées à conclure à brève échéance une série d'accords destinés à normaliser pleinement leurs relations, lors d'une visite hier à Belgrade du chef de la diplomatie croate Mate Granic. Les deux pays ont établi des relations diplomatiques en septembre dernier, cinq ans après le début de la guerre serbo-croate.



Lloyd Axworthy

É D I T O R I A L

Le despote éclairé

François Brousseau

Une époque a pris fin hier, avec l'annonce à Pékin de la mort de Deng Xiaoping. Au delà de l'incertitude de qui s'annonce, le mérite de Deng, suprême incarnation du despote éclairé, est d'avoir enterré une fois pour toutes la folie maoïste, et d'avoir introduit — par pur pragmatisme — un libéralisme économique qui, demain ou après-demain, pourrait s'avérer le «ver dans le fruit» de l'implacable dictature chinoise.

Li représente l'archétype moderne du despotisme éclairé. Celui qui, parce qu'il «ouvrit la Chine sur le monde», comme dit le cliché en vigueur, se fit pardonner tous ses péchés, qu'il avait pourtant nombreux — de Tiananmen au maintien du goulag chinois. Il fit accepter par le monde entier, comme une fatalité à laquelle on n'échappe pas, l'inflexibilité dictatoriale comme prix du pain pour tous, du développement économique et de la stabilité.

Après tout, Deng n'a-t-il pas réalisé l'exploit de nourrir un pays d'un milliard de personnes, alors que l'époque de Mao avait connu la famine au plein sens du terme? Ce qui vaut bien, n'est-ce pas, qu'on passe l'éponge sur les milliers de prisonniers politiques, sur la cruauté de la *laogai* (goulag chinois), sur le Tibet écrasé, sur la corruption endémique au sommet, sur le néo-capitalisme forcé du sud, sur les enfants qui travaillent... Ce que les Occidentaux, assoiffés de contrats et de commerce, ne se sont d'ailleurs pas privés de faire.

Deng — on n'échappe pas à la formule —, c'est l'ouverture de la Chine au monde, plus le triomphe du pragmatisme. «Peu importe qu'un chat soit blanc ou noir, pourvu qu'il attrape des souris.» C'est celui qui, aux antipodes d'un Gorbatchev, fit le pari — largement gagné — de l'ouverture économique sans ouverture politique.

La gloire de Deng, celle pour laquelle il mérite de passer à l'Histoire, a été d'avoir décollectivisé les campagnes, cette collectivisation qui reste l'un des plus terribles legs du communisme; d'avoir permis l'ouverture qui donna à manger au peuple; et surtout d'avoir semé — contre son propre gré — la queue du début d'un virus appelé libéralisme.

D'une certaine façon, Deng était déjà mort depuis près de deux ans: tout en restant «le» patron informel, il avait abandonné toute charge officielle depuis un certain temps. Mais son maintien en vie avait pour effet de préserver le délicat équilibre au sommet. Parce que, même unie par la foi autoritaire — tant à cause de la croyance selon laquelle ce pays a «génétiquement» besoin d'un pouvoir à poigne, que des intérêts cyniques de la gerontocratie pékinoise —, l'élite est aujourd'hui divisée et fait face à certains choix déchirants.

Avec son «socialisme de marché», invention langagière de 1992, Deng a fait école en Asie et au-delà. La combinaison de libéralisme économique, parfois débridé comme dans les fameuses «zones spéciales», et d'autoritarisme sans complexe sur le plan politique, se fait appeler aujourd'hui «modèle asiatique». Un modèle qui a sacrifié, au nom de l'efficacité, le lien nécessaire qui existerait entre la dictature et le néolibéralisme.

Et maintenant? Sur fond de vide idéologique — car le pragmatisme ne fait pas un programme —, le nationalisme tend à devenir l'idéologie de remplacement d'un pays qui se fait menaçant pour ses voisins... Taïwan existera-t-il encore comme pays indépendant dans cinq ans? Dans dix ans? La prise en

main du destin de Hong Kong par Pékin, à laquelle le vieux despote n'assistera finalement pas, s'annonce assez pénible pour cet flot de vraie liberté qu'était en train de devenir la colonie britannique. Idem pour Macao en 1999.

Les successions et autres luttes pour le pouvoir ont l'habitude d'être violentes en Chine. Des guerres interdynastiques du Moyen Âge à la guerre civile communo-nationaliste des années 30, jusqu'aux incroyables luttes de clans à la mort de Mao, on se zigouille et on se poignarde à qui mieux mieux lorsque le champ paraît ouvert, la situation flottante et le pouvoir à prendre...

À première vue, la disparition de Deng pourrait donc ouvrir l'une de ces troubles périodes de transition dont les Chinois ont l'habitude. Personne ne s'impose, en effet, d'une façon claire et nette. Certes, à court terme, on peut s'attendre à ce que Jiang Zemin, actuel premier secrétaire du parti — et déjà numéro un formel du régime — demeure pour un temps au sommet du pouvoir. Mais au-delà, une lutte s'annonce, entre «pragmatiques» dominants et «idéologues» revanchards, dont on ne peut prédire l'issue.

Pourtant, il paraît peu probable que cette lutte et ce nouveau vide idéologique débordent sur une guerre civile comme le XXe siècle en a vu quelques-unes. C'est que — obsession économique oblige — l'aspiration à la stabilité est plus forte que tout. Une aspiration dont l'armée, les nouveaux conglomérats industriels ainsi que la classe montante des entrepreneurs sont les nouveaux garants.

Malgré le consensus de principe sur le pouvoir sans partage du parti unique, les différences doctrinales ne manqueront pas de se faire jour. Comment lutter contre la corruption? Comment diminuer le pouvoir des vieux caciques qui freinent le développement économique? Comment répondre aux aspirations de la nouvelle classe moyenne? Faut-il laisser le capitalisme rampant se développer et déboucher sur un certain libéralisme politique? Que fera l'armée, «État dans l'État» qui est devenu un véritable empire économique?

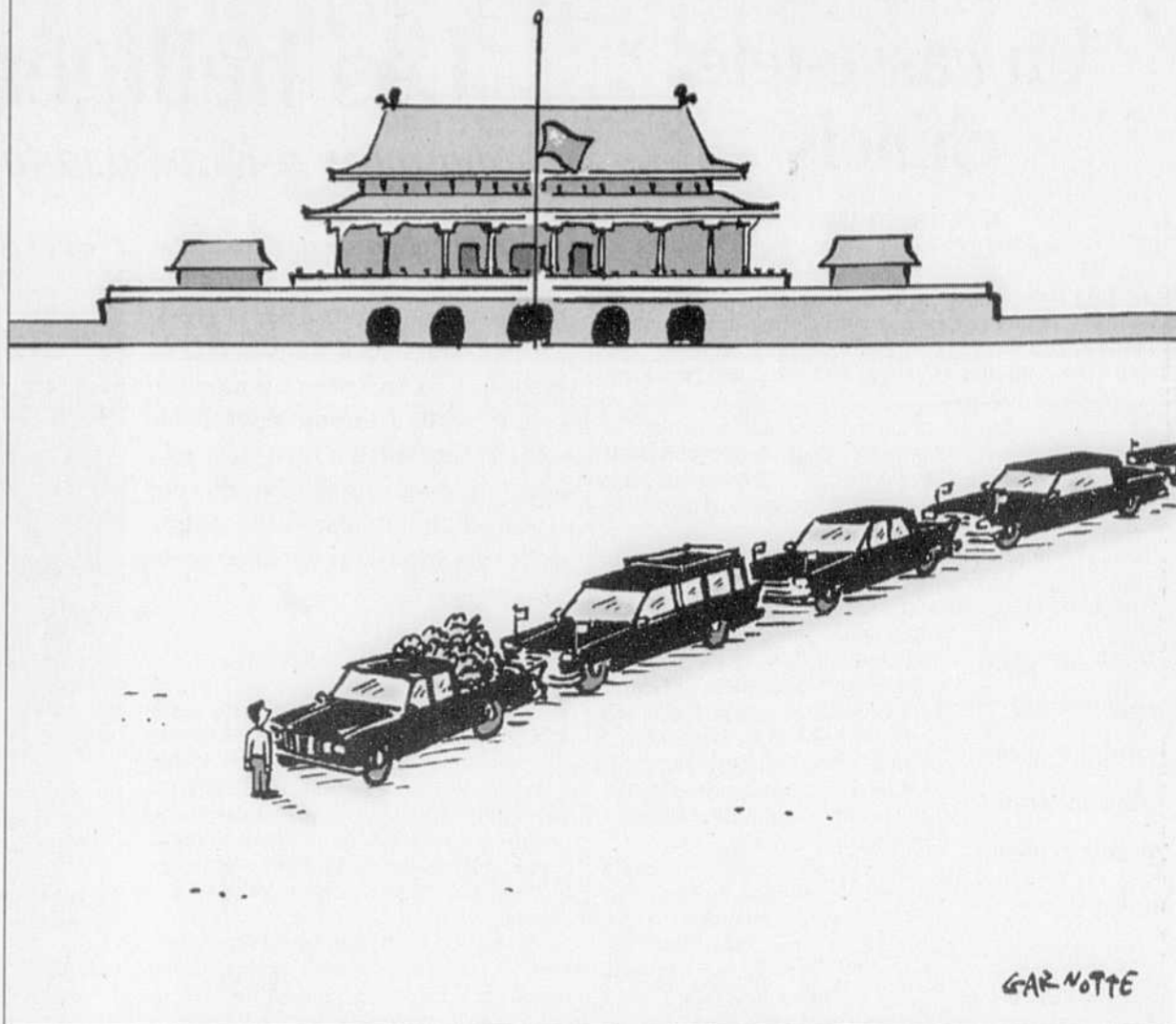
Tôt ou tard, le développement d'une classe moyenne, l'accession de certaines régions à la consommation de masse, changeront les mentalités. Et l'anachronisme politique que représentent les mandarins n'en sera que plus évident.

Entre idéologues et pragmatiques, entre le parti et le gouvernement (une distinction que les «modernistes» veulent consolider), entre les fiefs régionaux qui se développent de façon exponentielle — non seulement dans la sphère politique, mais également dans la grande industrie, avec cette nouvelle classe de *businessmen* —, un nouveau rapport de forces se fait jour. Quant à l'autonomie manifeste des villes et des provinces, elle pourrait, demain, changer la donne...

Vieux renard et suprême cynique, Deng n'était surtout pas un libéral. Mais son absolutisme éclairé, la victoire de son pragmatisme qui enterra la folie maoïste, laissent en héritage — à tout le moins — quelques rares germes de liberté qui, demain ou après-demain, pourraient fleurir.

À son corps
défendant, Deng
Xiaoping laisse
derrière lui
quelques germes
de liberté

DERNIER HOMMAGE À DENG XIAOPING



Les peurs de l'autre

Il y a eu un moment délicieux pendant la performance extraordinaire d'Anna Deveare Smith à Washington la semaine dernière, dans sa pièce de théâtre verbatim *Twilight: Los Angeles 1992*. Par la voix d'un agent immobilier de Beverly Hills, près de Los Angeles, elle a dit «*I'm diversing*» («Je diversifie») alors qu'elle voulait dire «*I'm digressing*» («Je fais une digression»). Malheureusement, le verbe «diverser» n'existe pas, ni en anglais ni en français. Mais si le mot existait, — dans le sens d'embrasser la diversité ethnique et culturelle —, il serait très approprié pour Mme Smith. Car elle diverse constamment.

Après les émeutes qui ont fait suite à la décision d'innocenter en 1992 les policiers ayant battu Rodney King, Mme Smith a fait une série d'interviews avec des gens de la ville: des policiers et des politiciens; des citoyens riches et blancs, noirs et pauvres; des membres des gangs et des propriétaires corens des petits commerces qui ont été les victimes principales de la violence; des résidents d'origine mexicaine et panaméenne.

Puis elle en a conçu un spectacle qui utilise leurs propres mots: un *one-woman-show* de deux heures et demie qui présente, tour à tour, les réactions à la violence contre Rodney King et aux émeutes. Dans la classification rigide que les Américains utilisent pour la question raciale, Mme Smith est noire; dans une autre société, moins obsédée par la race, elle pourrait être de n'importe quelle origine ethnique. Donc, avec des gestes, une démarche, un changement d'accent, elle se transforme d'un seul coup d'une manifestante noire qui réclame justice en une vieille femme coréenne qui se sent brimée dans ses droits de citoyenne.

L'ironie ne manque pas: le jeune voyou, accusé d'avoir attaqué Reginald Denny, un chauffeur de camion qui passait dans la rue, se compare à Martin Luther King et Malcolm X; le

chef de police, qui a passé la soirée du début de l'émeute à une réception, explique comme il est difficile de quitter un événement social.

La pièce a été présentée pour la première fois il y a quatre ans; dans la foulée du procès d'O. J. Simpson, Mme Smith refait l'exercice présentement. Il n'y a aucune référence à Simpson, mais le contexte actuel est un rappel silencieux du fossé racial qui continue de définir un côté important de la réalité américaine.

Dans sa présentation des gens qu'elle a rencontrés, Mme Smith démontre sa capacité à établir un lien de confiance et même de complicité avec ses sujets; cette sympathie est implicite dans la franchise des propos et dans la représentation des individus.

Le résultat est un éventail superbe de la richesse des voix diverses américaines, d'autant plus éloquent que la représentation à Washington avait lieu au Ford Theatre, où le président Abraham Lincoln a été assassiné après la Guerre civile.

Mais si on est émerveillé par le tour de force de Mme Smith, on est frappé aussi par les barrières qui séparent ces individus et leur communauté. On entend la peur, la colère, la haine.

Le mois de février est consacré à la célébration de l'histoire des Noirs et dans la série de conférences, de livres et de films qui sont présentés aux États-Unis pour marquer la contribution afro-américaine à la société, on pourrait oublier que ces émotions ont dominé l'attitude de la minorité noire envers la majorité — en particulier la peur.

Il y a un romancier qui traduit cette peur de façon brillante. Walter Mosley est l'auteur d'une série de romans populaires qui tracent la vie d'Easy Rawlins: un homme noir, né en 1920, qui tente du mieux qu'il peut de faire sa vie à Los Angeles. Tout amateur de séries noires connaît Los Angeles après la guerre; c'est la ville des détectives privés, comme Sam Spade, Philip Marlowe

et Lew Archer, les créations de Dashiell Hammett, Raymond Chandler et Ross Macdonald.

Mais la ville et la vie d'Easy Rawlins sont bien différentes, marquées par la tension raciale constante qui rend un homme vulnérable, vivant dans l'insécurité. Le livre donne donc une perception peu commune des messages constants nécessaires pour survivre dans une société où sévit la ségrégation.

Depuis cinq ans, Walter Mosley a connu un succès monstre; en partie à cause de la qualité de son œuvre, mais aussi parce que Bill Clinton a déclaré qu'il était son auteur préféré, ce qui lui a donné une publicité inespérée, tout comme John F. Kennedy avait aidé la carrière de Ian Fleming, qui a créé James Bond.

J'ai assisté récemment à une soirée d'auteurs dans une bibliothèque d'une banlieue confortable de Washington où Walter Mosley lui a un extrait de son dernier livre devant une salle pleine d'admirateurs, en grande majorité des Afro-Américains.

«Les hommes noirs ont peur la plupart du temps, a-t-il dit à un auditoire gagné d'avance. Ils ont peur de perdre leur emploi, d'avoir des démêlés avec la loi, d'aller en prison. Tant de choses leur font peur, y compris l'atteinte à leur intégrité physique, qu'il y a un barrage d'énergie toujours présent.»

Le nouveau livre représente un test, car au lieu de le publier chez son éditeur habituel, une grande maison de New York, M. Mosley a décidé de le donner à une petite maison d'édition noire, Black Classic Press.

C'est le gros lot pour Paul Coates, l'éditeur: la chance de publier le nouveau Mosley lui vaut un million de dollars. Ce fut une décision politique et personnelle admirable: utiliser son succès pour investir dans une PME de la communauté afro-américaine.

Mais le succès d'Anne Deveare Smith et de Walter Mosley dépasse la réussite commerciale. Dans une société minée par la colère et l'incompréhension, ils ont tous deux réussi à rendre accessible et compréhensible les peurs de l'autre. Ce qui n'est pas négligeable.

L E T T R E S

L'image du Canada à l'étranger

Je suis préoccupé par certains points importants que soulève Stéphane Baillargeon dans les articles des 17 et 18 février au sujet des nouvelles lignes directrices du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, concernant l'attribution de fonds pour financer des activités internationales de groupes culturels canadiens. Ce qui me préoccupe surtout, c'est que les changements sont décrits comme visant à exclure un groupe ou un autre en fonction de ses orientations politiques nationales.

Or, les changements que nous avons apportés visent au contraire à assurer l'équité et l'égalité d'accès au programme des particuliers et des groupes venus de toutes les régions du Canada et qui représentent la diversité de la culture canadienne. La mention de l'unité nationale dans les objectifs des lignes directrices n'est que la reconnaissance explicite de ce qui a été apprécié depuis la création du programme il y a quelque 25 ans. Autrement dit, lorsque la culture canadienne est représentée à l'étranger dans toute sa diversité et que les médias d'ici font écho aux réalisations de nos artistes, notre fierté s'en trouve ravivée de même que notre esprit national.

Il convient de rappeler que les fonds sont accordés au ministère pour être utilisés expressément dans le champ d'action du ministère, c'est-à-dire pour projeter l'image du Canada à l'étranger. Dans cette perspective, nos objectifs visent tout naturellement à représenter le Canada comme un partenaire fiable pour le commerce et l'investissement, comme une source d'idées créatives et de technologie no-

vatrice, et comme un point de référence pour les valeurs universelles et l'exercice démocratique des pouvoirs. Non moins important est le portrait du Canada comme source d'excellence, et c'est bien la raison pour laquelle nous recourons si souvent à la communauté culturelle pour faire valoir le Canada sur la scène internationale.

Si l'on consulte le site Web (www.dfaif-maeci.gc.ca) de *L'attaché culturel*, le bulletin des affaires culturelles internationales du ministère, on prendra conscience du rôle remarquable que jouent les groupes québécois dans la projection de l'image du Canada à l'étranger. Nous sommes tous fiers de ce rôle et je rejette la suggestion voulant que la tradition soit compromise par les nouvelles lignes directrices. Je tiens également à préciser que le programme d'aide aux activités internationales (d'une valeur de 4,6 millions) n'est qu'une partie du soutien apporté pour encourager la présence culturelle du Canada à l'étranger. L'équipe d'agents en poste à Ottawa et à l'étranger s'emploie à promouvoir les exportations culturelles canadiennes et à gérer les programmes relatifs aux relations universitaires qui facilitent tellement la conclusion d'alliances à long terme pour le Canada.

Ces agents apportent aussi un soutien sous d'autres formes à de nombreuses initiatives de tournées internationales qui ont lieu sans financement direct de notre ministère, mais qui sont souvent financées par l'entremise de partenariats avec le secteur privé et des gouvernements provinciaux, lesquels partagent notre conviction concernant le rôle indispensable de la culture pour l'image de marque du Canada à l'étranger.

Lloyd Axworthy
Ottawa, 18 février 1997

Vivre avec des ressources réduites

C'est avec surprise que j'ai lu la lettre de la Commission canadienne pour l'UNESCO («CAC: compressions dévastatrices», *Le Devoir*, 14 février 1997), dans laquelle on dit que le Conseil a imposé des réductions injustes au budget de la Commission.

La Commission a reçu exactement le même traitement que tous les autres services du Conseil — le personnel du Conseil a été réduit de 50 %, comme l'a été son budget administratif.

Les services des arts et l'administration du Conseil ont tous eu à faire face à la dure réalité de la situation financière du Conseil, et ils ont donné suite au fur et à mesure aux réductions de leurs budgets respectifs.

Il est regrettable que la Commission canadienne pour l'UNESCO n'ait pas réussi à fonctionner dans les limites de son budget, ni à donner suite sans tarder aux obligations budgétaires du Conseil. Il s'ensuit qu'elle doit aujourd'hui subir les conséquences de ne pas avoir pris les décisions qui s'imposaient au moment opportun.

Le Conseil est très conscient des importantes responsabilités internationales de la Commission, mais comme tous les autres membres de la famille du Conseil, la Commission doit apprendre à vivre avec des ressources réduites.

Roch Carrier
Directeur
Conseil des arts du Canada
Ottawa
18 février 1997

À P R O P O S

...de l'OSM

Pour la première fois en 1996, l'OSM a reçu un prix Grammy pour son enregistrement de l'opéra de Berlioz, *Les Troyens*. En outre, l'orchestre multiplie les tournées à l'étranger, au Japon, aux États-Unis et en Europe.

Se basant sur cette qualité artistique indéniable, la nouvelle équipe de direction a changé l'image et l'approche promotionnelle pour tenter de se rapprocher d'un public qui se laisse désirer. Prix des billets, diversification de l'offre en musique classique, étalonnage urbain...

Toutes ces raisons ont contribué à faire chuter l'assis-

tance de l'OSM de 30 % en six ans. La nouvelle directrice générale, Michelle Courchesne, a donc fait porter ses efforts vers de nouveaux publics, plus jeunes et moins fortunés. Le prix du billet baisse et on espère que le nombre de mélomanes augmentera.

Les premières nouvelles semblaient bonnes, puisque le nombre des abonnements vendus était en avance au début de l'année.

Mario Cloutier, in *Québec 1997*, publié en collaboration Fides/Le Devoir.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAFON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

L'héritage pragmatique de Deng Xiaoping

Ouverture durable sur le monde ou simple parenthèse historique ?

LOÏC TASSÉ

Candidat au doctorat en science politique à l'UQAM et spécialiste de la Chine

La vie de Deng Xiaoping résume à elle seule toute l'histoire de la Chine communiste. Elle illustre l'opposition profonde entre deux grandes conceptions de la politique chinoise, entre ce

que l'on pourrait appeler, en simplifiant, la Chine conservatrice et la Chine pragmatique, la Chine d'un parti autoritaire, voire parfois totalitaire, et celle d'un gouvernement efficace et réaliste.

Deng sera au début un conservateur. Né en 1904 dans un village reculé de la province du Sichuan, Deng part étudier en France entre 1920 et 1926 et y rencontre la faune des communistes en herbe, en particulier Zhou Enlai qui le protégera toute sa carrière. De retour en Chine après un bref séjour à Moscou, il dirige des régions contrôlées par les communistes, participe à la Longue Marche, devient commissaire politique dans l'armée où il s'illustre dans les guerres contre les Japonais et Chiang Kai-shek. Après 1949, il gouverne le Sichuan, est rappelé par Mao à Pékin en 1954 et devient secrétaire général du Parti en 1956.

Jusqu'à là, Deng reste très fidèle à Mao et donc aux conservateurs, sans contester les grands dogmes. Cependant, après le Grand Bond en avant, vaste délire qui fixe des objectifs de productions mégalomanes et aboutit à des famines ravageuses, ses idées commencent à changer. Mao, tenu en partie responsable de cette catastrophe sera écarté du pouvoir. Les pragmatiques reprennent les commandes. En 1962, Deng, de moins en moins enclin à sacrifier aux modes économiques et politiques, déclare que « peu importe qu'un chat soit blanc ou qu'il soit noir pourvu qu'il attrape des souris ». La déclaration qui l'étiquette comme pragmatique va marquer le reste de sa carrière. Du-



Dans le sens des aiguilles d'une montre: Deng Xiaoping en compagnie de Ho Chi Minh, à Pékin, dans les années soixante; avec Mao Tsé-toung en 1959, dix ans après la Révolution chinoise; avec Pierre Elliott Trudeau, lors d'une visite du premier ministre du Canada à Pékin en 1983.



ASSOCIATED PRESS ET REUTERS

rant la Révolution culturelle, nom du coup d'Etat fomenté par Mao pour reprendre le pouvoir, elle sert de prétexte pour évincer Deng et l'envoyer en rééducation à la campagne. Les conditions de vie auxquelles il est astreint, le voisinage de la misère, des vexations, des iniquités, de l'arbitraire des dirigeants incompetents, le confirment dans son rejet des idéologies à la mode.

Mais à nouveau les politiques de Mao amènent la Chine au bord du gouffre. Le pays a besoin de dirigeants compétents et pragmatiques.

Grâce à Zhou Enlai, Deng revient aux affaires en 1973 et il bataille sans merci contre les conservateurs. En 1978, après des années de lutte, sa politique pragmatique est instaurée dans le domaine agricole. On redonne aux agriculteurs le droit de faire des profits sur le marché libre. Un essor agricole survient et entraîne dans son sillon les industries légères ru-

rales. Mais il en faut davantage pour redynamiser l'économie. Deng entreprend d'ouvrir la Chine aux capitaux extérieurs, en particulier ceux de la riche diaspora chinoise, dans quatre régions délimitées avec soin, les zones économiques spéciales. Ces zones servent aussi de pépinières capitalistes et l'expérience est si concluante qu'elle est

étendue une première fois en 1984 à 14 villes, puis à nouveau en 1992 à presque toutes les villes chinoises.

Le bilan économique de Deng est particulièrement positif. La Chine est devenue le premier producteur mondial d'acier, de télévisions, de ciment, de charbon, de coton. Elle est passée en quinze ans du 27^e au 11^e rang des pays exportateurs, son taux de croissance moyen a été de 9,7 % en 1996, mais les zones côtières, où sont concentrées la moitié de la population et la majorité des industries, connaissent des

taux beaucoup plus élevés.

L'héritage politique de Deng est cependant moins reluisant et il semble que son pragmatisme y soit moins audacieux qu'en économie. Son principal échec est de ne pas avoir réussi à séparer les responsabilités entre le Parti et le gouvernement, ce qui a accentué les problèmes de corruption, de népotisme, de mauvaise gestion et de privilèges des apparatchiks. Ces problèmes sont en partie responsables des révoltes de 1989 et leur solution divise de nouveau le PCC en deux grandes lignes politiques. Suivant la première, celle des pragmatiques, la Chine devrait prendre davantage exemple sur les pays occidentaux et rendre le gouvernement plus étanche aux influences du Parti, tandis que selon la seconde, celles des conservateurs, une propagande plus active, plus de discipline de Parti à tous les échelons, et donc une plus forte surveillance de la population, constituent le meilleur remède à ces problèmes. C'est cette dernière ligne qui domine en ce moment. S'agit-il de simples concessions tactiques des pragmatiques aux conservateurs pour mieux assurer leur succession? Ce ne serait pas la première fois.

Il est douteux que Deng Xiaoping ait eu une influence directe pendant ses toutes dernières années; une direction collégiale se réclamant de lui se maintient probablement au pouvoir grâce à sa légitimité. Quand à sa succession, même si pour le moment Jiang Zemin, le président de la Chine, semble le mieux placé, elle demeure aussi difficile à prédire que celle du prochain pape. Si le passé est garant de l'avenir, il faudra sans doute attendre quelques années pour savoir qui sortira gagnant de la lutte à la succession. L'héritage de Deng sera évalué à l'aune de cette lutte entre le pragmatisme et le conservatisme. Si le pragmatisme déborde la sphère strictement économique et s'installe dans les sphères administratives et politiques, alors l'ère de Deng en aura constitué le fondement; sinon, il est à craindre que le pragmatisme ne recule à nouveau et que la Chine s'enlise dans de nouvelles idéologies, et alors le règne de Deng n'aura été qu'une simple parenthèse.

Réforme de la sécurité du revenu

Pour contrer la pauvreté, l'État a une responsabilité unique

Ce dont il est question, ce n'est pas uniquement d'argent mais avant tout de personnes

CLAUDE FILION

Extrait de la présentation du président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse devant la commission parlementaire sur la sécurité du revenu

L'État a une responsabilité unique envers les enfants, les femmes et les hommes touchés par la pauvreté. Par les moyens qu'il dé tient et les pouvoirs qu'il dispose, il est — et demeure — le principal dépositaire de la solidarité sociale. Si la responsabilisation de l'individu peut constituer l'un des axes de la réforme de la sécurité du revenu, elle n'autorise donc d'aucune façon une «désresponsabilisation» de l'État. À cet égard, l'article 45 de la Charte des droits et libertés de la personne énonce en termes clairs la responsabilité de l'État et du législateur:

«Toute personne dans le besoin a droit, pour elle et sa famille, à des mesures d'assistance financière et à des mesures sociales, prévues par la loi, susceptibles de lui assurer un niveau de vie décent.»

La responsabilisation de l'individu

Par le biais des «parcours individualisés», le Livre vert sur la sécurité du revenu propose de faire de la responsabilisation de l'individu l'un des pivots de la réforme. La maximisation des potentiels individuels constitue sans doute un élément important de l'insertion dans l'économie et dans la société. Mais l'intégration dépend aussi d'autres facteurs — économiques, politiques, administratifs — qui influent sur les trajectoires individuelles. Car l'insertion socioéconomique n'est pas un simple problème d'employabilité, ni une simple question de capacité individuelle de se prendre en main ou de se «vendre». Elle suppose, entre autres, un arrimage avec des emplois stables et de qualité.

De ce point de vue, que penser de l'emploi autonome, présenté dans le Livre vert comme élément de solution? Selon l'OCDE, l'emploi autonome se caractérise par la faiblesse des revenus et par la qualité incertaine des emplois. De plus, il présente des problèmes graves du point de vue de l'accès aux divers régimes de protection sociale. L'État doit donc assurer à ceux qui s'engagent dans un projet d'emploi autonome des conditions de travail décentes, et un accès de principe aux mesures de protection sociale.

Pauvreté, barèmes et mesures sociales

Le succès de la réforme de la sécurité du revenu dépend en grande partie de la création d'emplois. Mais en at-

tendant que celle-ci se matérialise, qu'arrivera-t-il aux personnes qui n'auront pas réussi à se tailler une place sur le marché du travail et qui seront maintenues dans des conditions de pauvreté extrême?

Car les prestations de la sécurité du revenu continueront d'être fixées à partir de barèmes fondés sur une définition minimaliste des besoins essentiels. Or les autres mesures mises de l'avant dans le Livre vert ne suffiront peut-être pas à assurer aux prestataires un niveau de vie décent.

C'est le cas, en particulier, de l'allocation unifiée pour enfants. Cette mesure rétablit une certaine parité entre les familles à faible revenu mais elle ne saurait se substituer à une hausse de l'aide versée aux familles pauvres ou à d'autres mesures susceptibles d'assurer un niveau de vie décent.

Selon l'article 45 de la Charte, et compte tenu de la crise des finances publiques, l'objectif d'un niveau de vie décent doit être poursuivi non seulement au moyen de mesures d'assistance financière mais aussi par des mesures sociales qui, bien souvent, comportent peu d'incidences financières. Il faut notamment accorder une plus grande attention à un secteur négligé par le Livre vert: celui du logement.

En attendant les emplois, qu'arrivera-t-il aux personnes vivant dans des conditions de pauvreté extrême?

Le logement

Dans le budget des ménages, le logement occupe une part considérable (souvent égale ou supérieure à la moitié des dépenses mensuelles). C'est le lieu de la vie privée, de la famille, de l'enfance, de l'apprentissage des valeurs et du développement de la personnalité. C'est aussi le point d'insertion dans un quartier avec ses services, ses écoles, les

possibilités d'accéder à un travail. Dans l'attente des résultats escomptés de la réforme, et compte tenu du fait que l'aide accordée entre-temps aux familles ne dépasse pas le niveau nécessaire à la survie, un allègement des dépenses liées au logement s'impose. Des solutions pouvant permettre de se loger à coût raisonnable ont déjà été proposées. Le bilan de la formule coopérative, notamment, est extrêmement positif. De plus, les institutions financières ont actuellement entre les mains des stocks importants de logements, saisis pour non-paiement d'hypothèque, qu'elles cherchent à remettre sur le marché locatif. La conjoncture est donc propice à une intervention significative dans ce domaine. L'État doit exercer son leadership à cet égard.

Dans un tel contexte, il est étonnant de voir que le Livre vert n'aborde le logement que de façon négative pour relever le problème du «non-paiement des loyers». Celui-ci de-

meure le fait d'une fraction très minoritaire de la clientèle de l'aide sociale (et n'est pas limité aux prestataires de la sécurité du revenu). Quant aux mesures proposées, elles ouvrieraient une brèche dans le principe de l'incapacité des prestations, contrepartie traditionnelle de leur caractère minimal. À l'heure où on prétend responsabiliser les individus face à leur insertion professionnelle, il serait paradoxal qu'on les infantilise dans la gestion de la portion la plus significative de leur budget.

Pour la même raison, les personnes qui reçoivent des prestations de sécurité du revenu doivent avoir la possibilité de s'en traîner en mettant en commun, sans pénalité, les ressources qu'elles consacrent au logement. Il y a donc lieu d'abolir la comptabilisation obligatoire des économies découlant du partage d'un logement.

Les prestataires âgés de plus de 55 ans

Sous le régime actuel, les prestataires âgés de plus de 55 ans reçoivent un supplément mensuel de 100 \$ s'ils se déclarent non disponibles au travail. On reconnaît ainsi que ces prestataires sont souvent victimes de discrimination en raison de leur âge.

Le Livre vert propose que ce supplément ne leur soit plus versé. On ferait ainsi abstraction d'une réalité sociale encore trop répandue. Les personnes concernées devraient pouvoir continuer à recevoir ce supplément jusqu'à ce qu'elles deviennent admissibles à une rente anticipée de retraite.

Les normes minimales de travail

Depuis plusieurs années, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse considère que le non-assujettissement des programmes de développement de l'employabilité aux normes applicables à l'ensemble de la main-d'œuvre constitue une forme de discrimination fondée sur la condition sociale. Cette position a été confirmée par une décision récente du Tribunal des droits de la personne. La Commission déplore que le gouvernement ait décidé d'en appeler de cette décision. À l'approche du XXI^e siècle, la société québécoise est en droit de s'attendre à ce que le travail effectué dans le cadre d'un parcours individualisé soit clairement assujéti aux normes du travail. Le silence du Livre vert sur ce point est inquiétant.

Les jeunes

Le Livre vert évoque avec raison les conséquences tragiques qu'entraîne le fait d'entreprendre sa vie adulte à la sécurité du revenu. À l'avenir, les jeunes seront donc considérés comme une «clientèle prioritaire». Nous en

sommes. Mais dans le Livre vert, ce caractère prioritaire se traduit, d'abord et avant tout, par des contraintes pour les jeunes. Ainsi, les prestataires âgés de 18 à 24 ans — et eux seuls — auraient l'obligation de s'engager dans un parcours individualisé, sous peine de pénalité financière. Le gouvernement ne s'est pas encore déchargé du fardeau de démontrer en quoi cette mesure punitive constitue un moyen rationnel d'aider les jeunes prestataires à sortir du cycle de la dépendance.

Des problématiques d'insertion particulières

Il faut se réjouir de voir que le gouvernement entend mettre en œuvre des stratégies d'insertion particulières pour les personnes issues de l'immigration. On le sait, ces personnes rencontrent des obstacles particuliers dans leur intégration au marché du travail. Malheureusement, le Livre vert n'explicite pas les stratégies qui seront mises de l'avant. Dans le même esprit, la réalité particulière des autochtones n'est pas prise en compte. Des stratégies d'insertion adaptées aux réalités autochtones devront être mises en place, en concertation avec les principaux intéressés.

Les échanges de renseignements confidentiels

Le ministère de la Sécurité du revenu entend par ailleurs continuer à miser sur les échanges de renseignements personnels à des fins de contrôle et de vérification. Cette pratique est contraire au principe du cloisonnement des organismes publics, principe fondamental en matière de protection des renseignements personnels. La Commission exercera la plus grande vigilance à l'endroit des ententes d'échanges de renseignements qui pourraient être conclues dans le cadre de la réforme, puisqu'il s'agit là d'une atteinte *a priori* au droit au respect de la vie privée. Dans le contexte d'un programme qui n'accorde qu'un soutien minimal à des personnes déjà démunies, cette atteinte confine aussi au mépris de leur dignité.

Car, il est important de le rappeler, ce dont il est question dans la réforme de la sécurité du revenu, ce n'est pas uniquement d'argent mais d'abord de personnes, dont la dignité est déjà rendue vulnérable par la pauvreté. L'article 45 de la Charte, de même que les engagements internationaux du Québec, nous indiquent la voie à suivre. La lutte contre la pauvreté ne doit pas être seulement à la remorque de la création d'emplois. C'est maintenant que des destins individuels sont ravagés par la pauvreté, et c'est maintenant qu'il faut agir. L'État ne peut se décharger de la responsabilité unique qu'il assume à l'égard des plus démunis.

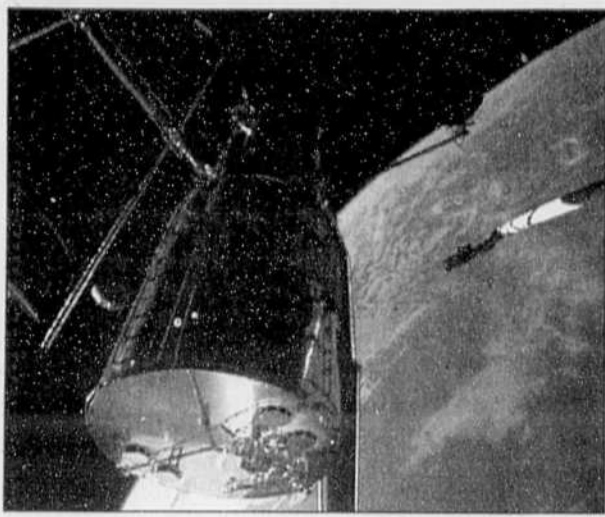
L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Jean Dion, Louis-Gilles Francœur, Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Brian Myles, Isabelle Paré, Clément Trudel, Serge Truffaut, Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (relecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélar (responsable), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette, Paule des Rivières, Louise Leduc, Jean-Pierre Legault, Benoît Mungier, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dutrisac, Jean Fichette, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), François Brousseau (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Isabelle Hachey, Marie-Claude Petit (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlène Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Guylaine Ouellet, Micheline Ruelland (publicitaires); Sylvie Laporte, Nathalie Lemieux, Claire Paquet, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Francine Ouellet (secrétaire); LA PRODUCTION: Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Christian Vien, Olivier Zuida. SERVICE À LA CLIENTÈLE: Johanne Briën (responsable), Evelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION: Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et responsable des ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Ghislaine Lallier, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR: Marcel Couture (président), Roger Boissvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Mission accomplie



ASSOCIATED PRESS / NASA TV

LES ASTRONAUTES de la navette *Discovery* ont procédé hier aux dernières retouches sur le télescope Hubble, à 614 km d'altitude. Le bras canadien a ensuite libéré de son étreinte Hubble, qui a repris son orbite. Les sept astronautes de *Discovery* regagneront la Terre demain, après avoir passé 33 heures et 11 minutes en sortie dans l'espace. Au cours de leurs cinq sorties dans l'espace, ils ont remplacé 11 pièces essentielles de Hubble, et ils ont restauré les parties endommagées de son revêtement. Grâce à l'ajout de nouveaux instruments plus performants, d'une valeur de 300 millions \$ US, Hubble est désormais prêt pour étudier les mystères de l'univers jusqu'à sa prochaine révision, fixée par la NASA à la fin de 1999.

EN BREF

Mécontents de la Fête

Québec (PC) — Les subventions versées au Mouvement national des Québécois (MNQ) et consenties pour l'organisation de la Fête nationale ont doublé, voire quadruplé à la suite de l'arrivée au pouvoir du Parti québécois. Cette situation a soulevé l'inquiétude de l'opposition libérale qui a interrogé hier le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel. «Nous avons choisi de supporter davantage le Mouvement national des Québécois pour l'organisation de la Fête nationale. Il y a là un reflet de nos valeurs», a expliqué M. Trudel. Le budget consenti au MNQ est passé de 400 000 \$ par année en 1994 à 1,7 million par année depuis 1996. Quant au budget annuel de la Fête nationale, il est passé au cours de la même période de 190 000 \$ à 375 000 \$.

À l'ordre!

Ottawa (PC) — Les soldats qui éprouvent des problèmes de discipline à la caserne s'avèrent parfois les meilleurs sur le terrain, a soutenu l'ancien commandant du Régiment canadien aéroporté à la commission d'enquête sur la Somalie, hier. Le lieutenant-colonel à la retraite Carol Mathieu était interrogé sur la discipline en vigueur au régiment à l'automne 1992. Selon l'officier, qui avait pris la tête du régiment quelques semaines à peine avant son départ pour la Somalie, le niveau de discipline du régiment n'était pas pire que celui d'autres unités.

Lutte au cancer du sein

Edmonton (PC) — Un groupe de chercheurs canadiens dirigera un projet international de recherche sur les effets d'un puissant médicament qui devrait, espère-t-on, accroître les chances de survie des femmes atteintes de cancer du sein. Le Taxotere, un anticancéreux qui appartient à une nouvelle classe de médicaments, offre l'espoir d'une première véritable percée dans le traitement du cancer du sein en 25 ans, a soutenu le docteur Jean-Marc Nabholz, chercheur de renom de l'Institut du cancer Cross à Edmonton, en Alberta, en annonçant la création du Groupe international d'étude de Taxotere pour le cancer du sein. L'objectif est de vérifier si Taxotere peut prolonger la vie ou éliminer la maladie chez un plus grand nombre de femmes atteintes d'un cancer du sein de stade précoce. Le projet international d'une durée de cinq ans coûtera 15 millions de dollars.



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333.

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Sur Internet devoir@cam.org
Agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et petites annonces

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)
Version internet (514) 278-6060
1-800-563-5665

Le Devoir est publié le lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement no 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TABAC La surprise était grande

SUITE DE LA PAGE 1

nement a tort sur la légalité du projet de loi. Par la porte d'en arrière, il prohibe le droit d'expression. On s'attendait à ce qu'ils écoutent un peu plus nos arguments. On restreint la commandite à un point tel que c'est invivable», a renchérit Mme Lapointe.

Plus encore, les compagnies de tabac soutiennent que le ministre Dingwall devra prouver à la Cour que de telles interdictions sur la commandite dissuaderont les jeunes de fumer. Récemment, les fabricants de tabac et le Ralliement pour la liberté de commandite avaient proposé des amendements de leur cru au projet de loi C-71. Ils considéraient n'avoir pas été entendus.

Du côté culturel, la surprise était tout aussi grande. Gilbert Rozon, promoteur du Festival Juste pour rire, s'est dit stupéfait que ces amendements aient été présentés à la hâte, sans consultation aucune du milieu culturel. «C'est une loi qui est adoptée en toute vitesse pour des raisons électoralistes. Si on avait pris le temps, on aurait pu trouver des réglementations qui aient un peu de sens. Je défie n'importe qui d'aller chercher des commandites maintenant», a-t-il dit.

Le Ralliement pour la liberté de commandite, qui réunit plus de 250 événements et organisateurs d'événements au Canada, soutient que le projet de loi dans sa forme actuelle rendra «virtuellement impossible» la promotion d'événements.

D'ailleurs, Richard Legendre, directeur de Tennis Canada et de l'Omniium de tennis Du Maurier de Montréal, considère la décision d'Ottawa comme purement stratégique. «La dernière chose que les libéraux veulent, c'est l'annulation d'événements dans une année d'élections... alors qu'en 1998, ce sera pour eux acceptable», insiste-t-il.

«De savoir qu'on perd nos commandites maintenant ou dans un an ne change rien. On va s'adresser au Sénat et à la population, car la majorité des gens appuient notre position», d'ajouter M. Legendre.

Face à ces critiques, le ministre Dingwall, bien conscient que ces modifications n'altèrent pas le fond de son projet, a fait valoir que les compagnies de tabac auront à vivre avec les impacts de leurs décisions corporatives. Plus encore, ce dernier, qui entend faire adopter son projet de loi avant le printemps, a répété que le projet de loi C-71 «n'était pas un projet sur le sport, mais un projet de loi sur la santé».

Pour leur part, la Société canadienne du cancer et l'Association pour les droits des non-fumeurs ont accueilli avec modération le délai accordé aux commanditaires. «C'est une période de transition d'un an pour les organismes culturels et sportifs. C'est une période raisonnable compte tenu de la date avancée où l'on se trouve actuellement. Ça aurait été très difficile que les organismes se trouvent d'autres partenaires pour la présente saison».

DENG Dans l'ombre

SUITE DE LA PAGE 1

éparagnerait au PC chinois de connaître le sort du PC soviétique.

Resté dans l'ombre aux commandes du PC chinois qui demeure tout-puissant, Deng n'hésita pas, en 1989, à faire tirer l'armée sur la foule des contestataires rassemblés place Tianan men à Pékin et à diriger la sanglante répression qui s'ensuivit.

Et trois ans plus tard, alors qu'il n'était officiellement plus aux commandes du PC, il revint sur le devant de la scène pour contraindre ceux qu'il avait installés au pouvoir à poursuivre, à marche forcée, la libération économique.

Contrairement à ses adversaires politiques, la contradiction entre communisme et capitalisme ne l'a apparemment jamais gêné.

«Peu importe que le chat soit blanc ou noir», expliquait-il avec pragmatisme, «s'il attrape des souris, c'est un bon chat».

À partir du moment où il devint le chef incontesté du PC, en 1978, la tendance fut aux réformes, résumées par le slogan: «L'enrichissement est glorieux».

Tout à tour, les communes populaires furent démantelées, le collectivisme dissous, l'appât du gain vanté. Le «socialisme à la chinoise» était en marche.

Pour Deng Xiaoping, ce socialisme «est la seule voie pour que tous s'enrichissent». «La pauvreté n'a rien à voir avec le socialisme, encore moins avec le communisme. La supériorité du socialisme devrait se manifester par l'amélioration graduelle des conditions matérielles d'existence de la population.»

Avec le Printemps de Pékin de 1989, nombreux avaient été ceux qui avaient prédit que la contestation emporterait la frêle silhouette de Deng et qu'elle retournerait contre lui la formule qu'il avait fait sienne au début des années 1960 à propos de Mao: «Les vieux acteurs ne devraient jamais s'accrocher à la scène».

C'est au nom de ce principe que Deng Xiaoping avait fait officiellement ses adieux au pouvoir en abandonnant, en novembre 1987, ses principales fonctions à la tête du Parti communiste chinois (PCC). Il n'en avait pas moins conservé la présidence de la Commission militaire centrale, qui est en fait l'un des leviers du pouvoir en Chine.

La manœuvre était d'autant plus astucieuse qu'elle lui permettait de proclamer la nécessité d'une limite d'âge pour ses aînés jugés encombrants de la «troïka» conservatrice, alors qu'il conservait lui-même toute son influence.

Mais cet attachement au pouvoir aura son revers, peut-être son plus grand échec, celui d'avoir mal organisé sa succession.

Le système, laissé à l'équipe collégiale autour de Jiang Zemin, réélu chef du Parti communiste lors du 13^e Congrès en 1992, porte en germe d'importants risques de luttes internes.

La carrière de Deng aura suivi un parcours tout à fait hors du commun: deux fois limogé par Mao, en 1966 et 1976, il revient au pouvoir en 1977 pour appliquer une politique d'ouverture sur l'extérieur. Mais, débordé par le pro-

cessus des réformes politiques, il redresse la situation par le durcissement, le refus des concessions et, finalement, la répression.

Né le 22 août 1904 à Guang'an (province de Sichuan, dans le sud-ouest du pays) d'un père petit propriétaire terrien, il séjourne à Paris dès 1920 comme étudiant-ouvrier. Dans la capitale française, il adhère au PCC en 1924. Il n'oublia jamais l'expérience acquise en Occident.

Rentré en Chine, il devient membre de l'appareil clandestin du Parti à Shanghai. En 1930, il rejoint le maquis de Mao et participe à la Longue Marche avant d'être commissaire politique des troupes du futur maréchal Lin Biao.

Quatre ans après la révolution de 1949, il s'installe à Pékin et devient vice-premier ministre du gouvernement de Zhou Enlai. Il s'élève rapidement dans la hiérarchie du Parti et fait son entrée au bureau politique en 1955.

C'est l'époque où il s'éloigne des théories économiques de Mao, qu'il juge trop volontaristes. Il prône le pragmatisme, ce qui lui sera amèrement reproché par la suite.

Pendant la Révolution culturelle, il est relégué dans un centre de rééducation. Il n'en revient pas moins sur le devant de la scène dès 1973, grâce à la protection de Zhou Enlai.

Deux ans plus tard, celui-ci le nomme vice-premier ministre, sans que Mao, vieillissant, trouve à y redire. Deng Xiaoping a cependant le tort, aux yeux de la «Bande des quatre», de préférer l'efficacité économique à la «pureté des principes», ce qui lui vaut beaucoup d'hostilité, y compris de Mao lui-même.

Après la mort de Zhou Enlai en 1976, de nouveau en disgrâce, Deng Xiaoping perd le poste de premier ministre, qui est confié à Hua Guofeng.

Mao disparaît à son tour le 9 septembre 1976. Deng Xiaoping fait alors alliance avec Hua Guofeng contre la «Bande des quatre». En fait, il prépare son retour aux affaires, ce qu'il réussit dès la fin de 1977.

Alors que Hua Guofeng s'efface peu à peu, Deng Xiaoping pratique une politique de compromis avec la vieille garde, tout en prenant fermement en main les rênes du pouvoir. Il démantèle les communes populaires, rend la terre aux paysans, réhabilite la notion de profit et se tourne vers les capitaux étrangers.

Mais sa politique d'ouverture et de modernisation se retourne contre lui. En janvier 1987, il doit écarter du pouvoir son dauphin présumé, Hu Yaobang, accusé de laxisme



Place Tiananmen, le 5 juin 1989. Le règne de Deng Xiaoping a été marqué par un autoritarisme politique qui a fait des morts.

idéologique à la suite de manifestations étudiantes. L'agitation répétée au Tibet nuit à l'image d'ouverture qu'il s'efforce de donner à son régime.

Le «vieux Deng», comme on l'appellait affectueusement au sommet de sa popularité, se fait alors de plus en plus conservateur et préconise la manière forte contre la contestation étudiante du «Printemps de Pékin».

L'homme privé, lui, est peu connu, car il détestait le culte de la personnalité, contrairement à Mao.

Le secret de la longévité de ce grand fumeur, qui refusait rarement un verre jusqu'aux dernières années de sa vie, aurait été le billard, une vie de famille heureuse et un sens inné de l'optimisme, d'après les publications officielles.

Selon sa fille, Deng Lin, le bridge, l'opéra de Pékin et le football étaient les trois passions du vieux dirigeant. Il avait aussi, dit-on, un faible pour les chaussettes blanches.

Marié à trois reprises, il avait eu de sa dernière épouse, Zhou Lin, deux fils et trois filles, et plusieurs petits-enfants. Sa dernière apparition publique — diffusée par la télévision nationale — remontait aux festivités du Nouvel An chinois en 1994.

MARITIMES Comme un cachalot dans une boîte de sardines

SUITE DE LA PAGE 1

John's, Sydney et Charlottetown, la ville était prête à soutenir le débarquement, le Moncton d'aujourd'hui n'ayant plus grand-chose à voir avec le Moncton pas mal «boring le samedi soir» qu'évoque Marie-Jo Thériou en «chiaque» (mélange de mots anglais et français, le jargon local) dans sa merveilleuse chanson *A Moncton*. Le mini boom culturel des deux-trois dernières années a vu surgir une bonne quinzaine de bars et cafés (dont L'Osiose, Doc Dylan's, Ziggy's, Fat Tuesday's, Esquire, Au Deuxième, The Right Spot, McSweeney's Country Club, et même un Buzz Café Internet), de quoi abrever (une autre Moosehead, patron!) et distraire les échoués de l'Université de Moncton, et contenir la pléthore de groupes et délégués.

75 heures chez Spanky's

Dans un autre de ces bars, presque tous situés à portée d'haleine (l'haleine d'original, il va sans dire) de l'hôtel Beauséjour, quartier général des ECMA, le showcase a duré soixante-quinze heures. Record homologué. On finissait tout par arriver là, chez Spanky's. Incontournable bouée. Même dans la chambre 122 du motel Rodd's, j'étais encore chez Spanky's, via la télé communautaire qui transmettait le Jam-O-Thon *in extenso*, émaillé d'entrevues en direct du sous-sol. Au-dessus, la scène accueillait le tout-Maritimes. Aux heures creuses du petit matin, on remplissait comme on pouvait avec les bar bands de rhythm'n'blues et les tâcherons locaux, dont un lamentable duo qui a descélé *Hotel California* brique par brique. Les ensembles celtiques, violoneux à l'honneur, s'arrogent les après-midis. Le niveau ne s'élevait vraiment que le soir venu, chasse gardée des auteurs-compositeurs les plus intéressants et des groupes les plus prometteurs. On avait là l'éventail complet des ECMA. Un journaliste paresseux, me disais-je, quelque peu tenté, aurait pu couvrir l'événement de son lit. En direct. Pas même une minute plus tard dans les Maritimes.

C'est là, pas devant la télé, mais près de l'entrée, pres-

surisé comme un cachalot dans une boîte de sardines à l'huile, que j'ai vu et apprécié An Acoustic Sin, groupe de Memrancook, Nouveau-Brunswick, aperçu dans un autre bar la veille par des collègues enthousiasmés. Pierre Fortier, le très crédible critique rock de *L'Acadie nouvelle*, en avait parlé dans sa page hebdomadaire comme d'une «étrange formation qu'on aurait pu croire née à Toronto, Londres ou Berlin». Il n'avait pas tort. C'était bel et bien un fascinant et détonnant mélange de guitare acoustique aux arpegges flamenco et de heavy métal au ton gothique, sur fond celtique. Excusez la litanie d'étiquettes: disons plus simplement qu'An Acoustic Sin asène un rock de guitares sèches avec pas mal de poigne et de caractère, brillamment écrit et chanté par Ronnie LeBlanc, un gaillard blond possédé par son péché acoustique. J'aimerais bien que l'on entende quelque part à Montréal une chanson intitulée *The Appraisal*, dure balade sur l'itinérance, d'autant plus efficace que dénuée de pathos.

Sol n'est pas seulement un clown

J'avais accepté l'invitation des ECMA avec un souhait modeste: ramener au moins un bon groupe non folklorique des Maritimes dans ma valise. J'en aurai empoché deux. Outre An Acoustic Sin, je me suis épris d'un petit groupe acoustico-alternatif d'inspiration hippie répondant au nom (malencontreux chez nous) de Sol. Eh! Notre clochard est peut-être céleste, mais pas universel. Sol est donc aussi un trio issu de Moncton, avec un percussionniste chevelu et une frêle guitariste entourant une chanteuse pas banale (Stacy Ricker), sorte de Marina Orsini diminutive aux accents de Natalie Merchant. Devant des auditoires plutôt imbibés («Party! Party!», criaient-ou du fond de Doc Dylan's), ils ont amplement justifié l'instinct du cinéaste Bruce McDonald, qui a choisi un des cinq titres de leur unique démo pour la compilation *A Tribute To Hardcore Logo*, inspirée de l'excellent film indépendant du même nom.

Le reste, comme toujours lors de telles occasions, vo-

guait entre le moyen, le potable, le pas si mal et le négligeable. On aura tout de même constaté, lors d'un showcase de musique celtique au théâtre Capitol (splendide édifice, richement orné), que Barachois, groupe phare de l'île du Prince-Édouard, moitié Bottine Souriante, moitié Bande Magnétique, savait divertir une foule et que le folk celtique avait un avenir grâce à Great Big Sea, groupe de jeunots au look grunge mais d'allégeance traditionnelle. Au Deuxième, on a revu et un peu moins aimé Zéro Celcius, découvert chez nous au festival Coup de Cœur francophone. Chez Doc Dylan's, on a bien rigolé avec Marky And The Mo-Ped, genre de Joe 90 sur le speed, mitraillant un surf-rock si furieusement tout croche qu'il en était sympathique. Nettement plus que le chanteur du groupe punk local Bad Luck No. 13, si frustré de l'immobilisme des spectateurs (la bousculade à l'avant-scène est proscrite à Moncton...) qu'il annonait des insultes au hasard: «We suck, but not as good as Ashley MacIsaac!»

Flèche homophobe à l'endroit du phénoménal violoniste du Cap-Breton, qui n'était pas là pour répondre, mais tout à fait présent dimanche au Coliseum pour recevoir les cinq statuettes qui soulignaient sa triomphale conquête du pays. Du même patelin, une autre manieuse de fiddle, la traditionaliste Natalie MacMaster, a par ailleurs récolté une poignée de trophées: on lui aurait préféré les moins touristiques Damhnait Doyle ou Kim Stockwood. Et si Marie-Jo Thériou, enfant de Moncton plusieurs fois mise en nomination, n'a rien obtenu d'autre que les applaudissements nourris des gens de sa ville, la communauté francophone célébrait malgré tout sa plus grande héroïne. Edith Butler, fille de Paquetville, rien de moins que la Vigneault locale, a reçu le Helen Creighton Lifetime Achievement Award à sa pimpante manière: «C'est éternel d'être ici sans pouvoir chanter ni danser...» Elle n'avait pourtant qu'à traverser quelques rues: chez Spanky's, on lui aurait sûrement fourni l'occasion de se brasser l'Acadienne.